MISSION LOCALE
du Pays de Lorient

Rapport d'activité

Mission Locale du Pays de Lorient

Sommaire

4 Éléments de contexte

6 Les jeunes accueillis en 2013

8 Accueillir/Informer

10 Accompagner

22 Soutenir l'accès à l'emploi

26 Innover/Expérimenter

29 L'activité des jeunes

30 Les comptes

32 Qui sommes-nous ?

35 Les bilans communes

Le mot du président

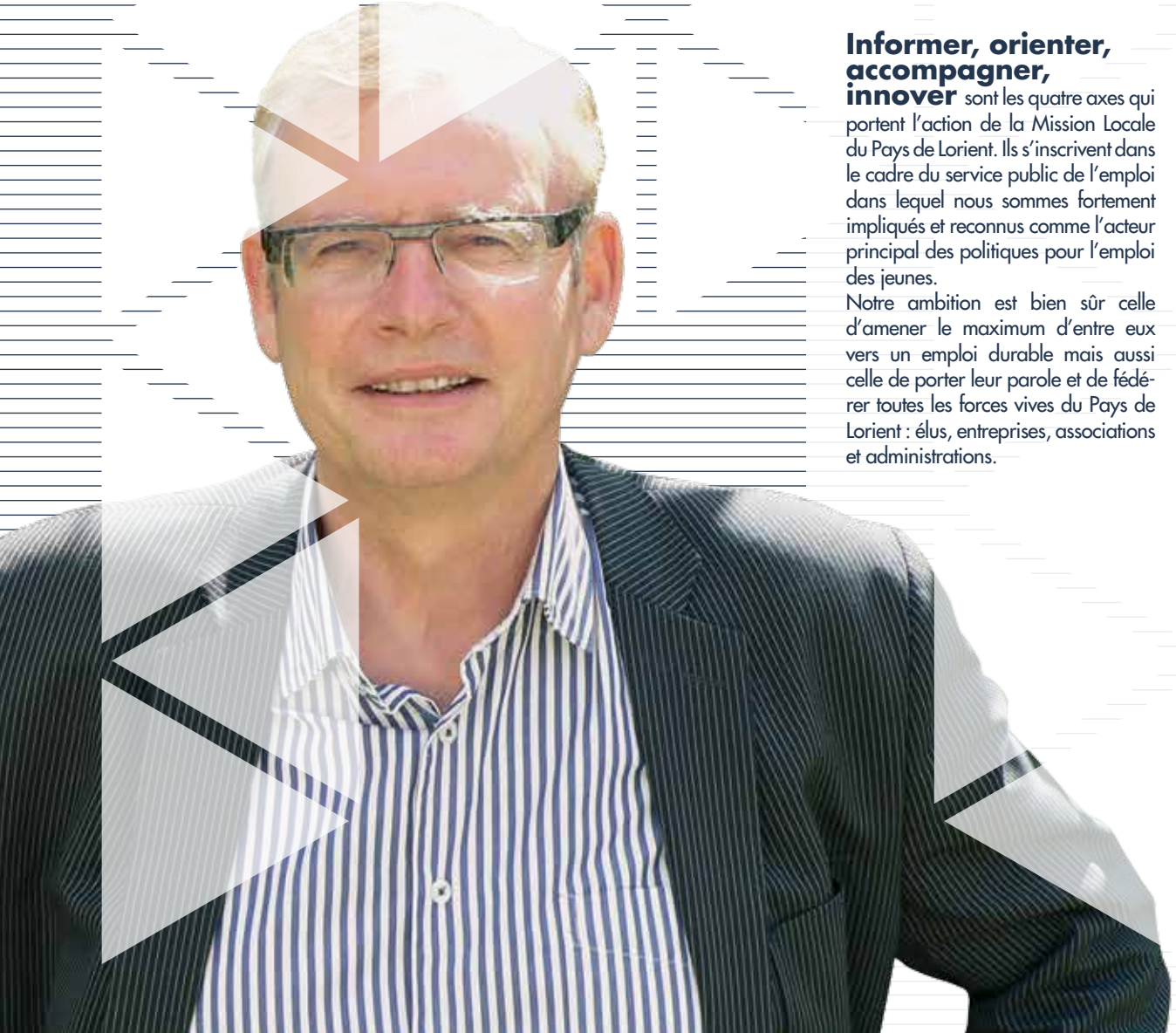

Informer, orienter, accompagner, innover sont les quatre axes qui portent l'action de la Mission Locale du Pays de Lorient. Ils s'inscrivent dans le cadre du service public de l'emploi dans lequel nous sommes fortement impliqués et reconnus comme l'acteur principal des politiques pour l'emploi des jeunes.
Notre ambition est bien sûr celle d'amener le maximum d'entre eux vers un emploi durable mais aussi celle de porter leur parole et de fédérer toutes les forces vives du Pays de Lorient : élus, entreprises, associations et administrations.

Pour rendre cette ambition crédible et performante, nous nous appuyons sur un conseil d'administration mobilisé, des professionnels compétents et réactifs, des partenaires dynamiques.

Nous avons également la conviction que tous les jeunes ont un potentiel et des talents à révéler qui nous conduisent à fonder nos interventions sur un parcours global et personnalisé pour chaque jeune. Nous le faisons en prenant en compte des questions qui touchent à leur vie quotidienne : leur logement, leur santé, leurs déplacements, leurs loisirs et leurs aspirations. Nous savons qu'en fonction du contexte économique actuel, de leur niveau et de leur situation, le chemin peut être long jusqu'à un emploi stable, synonyme d'autonomie et d'intégration dans notre société.

Nous privilégions alors nos relations directes avec les entreprises. Pour cela, nous avons besoin d'utiliser ce qui peut se rapporter à des sas d'intégration. Ce sont principalement les emplois aidés et aussi les contrats en alternance. Ils sont aujourd'hui les meilleurs moyens pour permettre aux jeunes les moins qualifiés, de retrouver une activité, une formation et un accès au monde du travail.

Malgré les polémiques politiciennes en cours, nous sommes donc fiers de présenter dans ce rapport d'activité, les résultats dans ces domaines. Bien entendu, l'action de la Mission Locale ne se limite pas à ces seules interventions.
Ce rapport d'activité illustre aussi la palette d'offres aux 4000 jeunes qui ont sollicité la Mission Locale en 2013. Il est le bilan de toute une équipe, avec pour chacun son niveau de responsabilité bien identifié parmi eux…
Je voudrais cependant remercier particulièrement les élus du Pays de Lorient qui, pendant cette mandature 2008-2014, ont œuvré pour la cause des jeunes :
Dominique CANY
et Alain LE BOUDOUIL (Lorient),
Pascal FLÉGEAU (Lanester)
Alain TANGUY (Hennebont)
Yves PÉRAN (Inzinzac-Lochrist)
Lorette HENO (Languidic)
Marie-Bernadette LE NEVÉ (Plœmeur)
Damien GARNIEL (Quéven)
Nicole LE SAGER (Gestel)
Joël BOULARD (Riantec)
Jean-Pierre GOURDEN (Nostang)
Gwenn LE NAY (Plouay)

Dominique LE VOUËDEC
Président de la Mission Locale du Pays de Lorient
Vice-Président de Lorient Agglomération

Éléments de contexte

Sources DIRECCTE Bretagne, GREF Bretagne, Pôle emploi, AudéLor

En Bretagne...

Au 4e trimestre 2013, le taux de chômage en Bretagne est de 8,6 % et reste inférieur au taux de chômage en France métropolitaine (9,8 %). En cette fin d'année 2013, le nombre de jeunes demandeurs d'emploi augmente de 1,1 % comparé à l'an passé, alors que la situation se dégrade plus sensiblement pour l'ensemble des demandeurs d'emploi (+5,4 %).

En effet, à la fin de l'année 2013, 47 530 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de moins de 26 ans sont inscrits auprès de Pôle emploi Bretagne (20,2 % de la demande d'emploi en Bretagne), ce qui représente 510 jeunes inscrits supplémentaires. La part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an reste toujours élevée : ils représentent plus de 19 % des moins de 26 ans.

En 2013, la situation des jeunes femmes, qui enregistrent une diminution de la demande d'emploi (-1,2 %), est plus favorable que celle des jeunes hommes, en progression de 3,4 %. Le niveau de formation CAP-BEP qui représente plus de 36 % de l'ensemble des formations des jeunes bretons, affiche une baisse de 3,5 %. Pour tous les autres niveaux de formation, notamment les niveaux Bac et Bac+2, le chômage des jeunes augmente.

Les trois métiers les plus recherchés par les femmes concentrent 19,2 % de leur demande d'emploi (vente en habillement et accessoires de la personne 7,6 % de la demande, le personnel polyvalent des services hospitaliers 6,1 %, puis l'assistance auprès d'enfants pour 5,5 %). Du fait de cette concentration, les femmes sont plus en concurrence que les hommes dont les trois métiers les plus recherchés ne concernent que seulement 10,2 % d'entre eux (personnel de cuisine 3,7 %, entretien des espaces verts 3,5 % et manutention manuelle de charges pour 3 %).

Selon les territoires, la demande d'emploi des jeunes bretons évolue différemment. La baisse la plus significative concerne le pays de Morlaix (-7,2 %). À l'inverse, le pays de Saint-Brieuc affiche la plus forte progression de la région (+9,9 %). Le pays de Lorient affiche quant à lui, une relative stabilité (0,1 %), soit 1 point en dessous de la progression régionale.

Au pays de Lorient...

Au 4e trimestre 2013, le taux de chômage sur la zone d'emploi de Lorient affiche 9,7 % soit un demi-point de plus qu'au niveau du Morbihan (10 %), 1,1 point de plus qu'en Bretagne (8,6 %) mais est similaire au taux national (9,8 %). 18 861 demandeurs d'emploi (Cat ABC) sont inscrits à Pôle emploi à la fin du mois de décembre 2013, ce qui représente une augmentation de 7 % en un an (17 620).

Stabilité de la demande d'emploi des jeunes (+0,1% en un an)

Sur la zone du Service public de l'emploi local, les jeunes représentent 17,3 % des demandeurs d'emploi de catégorie ABC (-1 %/2012), soit 3 265 jeunes. Néanmoins, en 5 ans le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans a augmenté de 35 % pour la catégorie A (demandeurs d'emploi sans emploi et disponibles immédiatement).

Qui sont les jeunes demandeurs d'emploi ?

Les femmes sont un peu moins nombreuses fin 2013 (-2,8 %) alors que les hommes sont toujours plus nombreux à s'inscrire à Pôle emploi (+4,9 %). Les métiers les plus recherchés par les jeunes, tous genres confondus, sont la vente en habillement et accessoires de la personne, les personnels polyvalents des services hospitaliers et la peinture en bâtiment. La durée moyenne de chômage des jeunes est de 5 mois.

4 jeunes sur 5 en recherche d'emploi ont un niveau de formation inférieur ou égal au Bac (dont 50 % ont au plus un BEP-CAP). Près d'un jeune sur deux (45 %) sont des employés qualifiés. 32 % sont ouvriers non qualifiés ou manœuvres. Les techniciens, agents de maitrise, ingénieurs et cadres ne représentent que 7 % des jeunes demandeurs d'emploi.

Les principaux métiers en tension au Pays de Lorient

Quatre métiers affichent un taux de tension supérieur ou égal à 2 fin 2013, c'est-à-dire que le nombre d'offres d'emploi enregistrées est au moins deux fois supérieur au nombre de demandeurs d'emploi du même segment. Il s'agit de :

- la relation commerciale auprès des particuliers (taux de 3,7),
- la préparation de matières et de produits industriels (3,3),
- l'entretien des espaces naturels (2,2),
- l'intervention technique en gestion industrielle et logistique (2).

Les jeunes accueillis en 2013

4338
jeunes accueillis

+8% par rapport à 2012

(dont 1862 accueillis pour la première fois,
Stable par rapport à 2012)

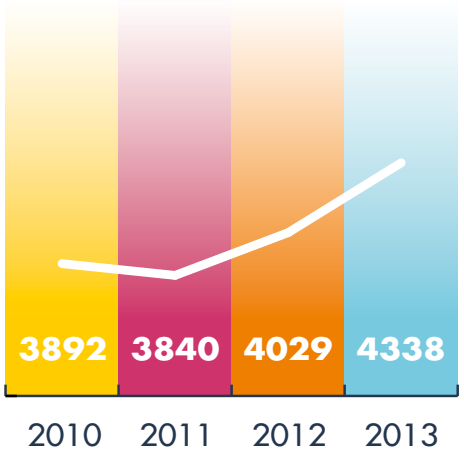

Évolution du nombre de jeunes sur les quatre dernières années

+ de 18 000 entretiens individuels réalisés

(+16 points/2012)

Répartition par genre

Nous observons une nouvelle fois cette année une quasi-parité Hommes-Femmes. En 2012, la part des hommes avait augmenté plus significativement que celle des femmes. Sur cet exercice, les augmentations sont sensiblement les mêmes : +7,5 % d'hommes et +7,9 % de femmes.

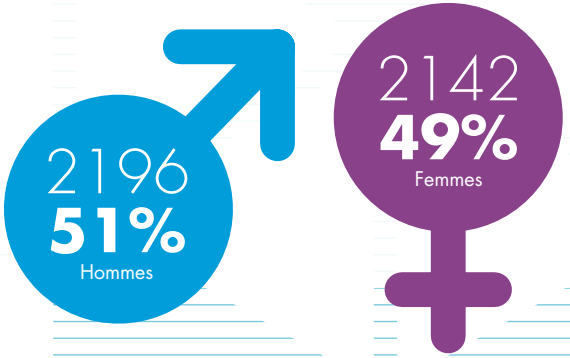

Répartition par âge

Nous notons une augmentation de 3 points des mineurs. Les autres tranches d'âge ne subissent pas de variations significatives.

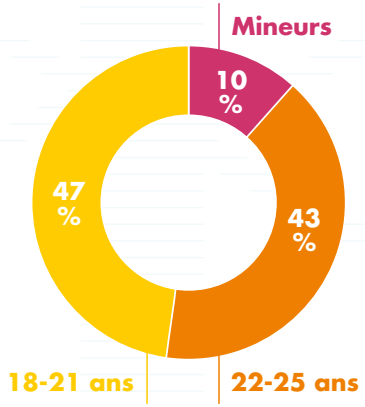

Répartition par niveau et genre

La répartition des jeunes par niveau reste stable par rapport à 2012. Les femmes sont toujours plus qualifiées que les hommes (52 % des niveaux 4 et 62% des niveaux 3 et +).

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	293	7%	62%
Niveau 4 (Bac)	1401	32%	52%
Niveau 5 (BEP-CAP)	1522	35%	50%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	1122	26%	42%
TOTAL	4338	100%	/

Autres caractéristiques

- **9%** des jeunes sont parents (+1point/2012)

- **52%** vivent chez leurs parents ou familles
- **9%** vivent en logement précaire (5 % chez des amis, 4 % en foyer)
- **30%** vivent en logement autonome
- **11%** vivent dans une zone relevant du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

- **34%** possèdent le permis B
- **11%** sont en phase d'apprentissage du permis

Accueillir/Informer

L'emploi toujours majoritaire !

Depuis 2012, la principale préoccupation des jeunes primo-accueillis concerne l'accès à l'emploi.
Il est désormais exprimé par 37 % des jeunes lors de l'entretien de premier accueil dans nos structures (+7 points/2012).

1862
jeunes accueillis pour la première fois

En 2013, 1862 jeunes ont été accueillis pour la première fois dans un des sites de la Mission Locale. Contrairement aux jeunes accueillis dans l'année, **nous constatons une stabilité des nouveaux inscrits par rapport à 2012**.

Demande au 1er accueil

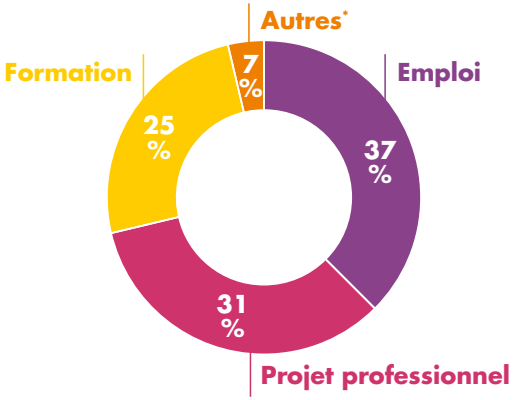

*Autres : logement, santé, accès aux droits, mobilité, aides financières...

Marie, Ibtissem et Alexiane, Chargées d'accueil à la Mission Locale,

Marie : *Notre rôle consiste à accueillir toute personne arrivant à la Mission Locale. S'il s'agit d'un(e) jeune s'adressant à nous pour la première fois, nous procédons à son inscription, tout en recueillant sa demande et en lui présentant notre offre de services. Nous gérons également la prise de rendez-vous avec les conseiller(ère)s de Lorient Centre des jeunes déjà accompagnés.*

Alexiane et Ibtissem : *Nous recevons aussi régulièrement des jeunes qui ne sont pas éligibles à l'accompagnement Mission Locale. Mais comme avec tous les jeunes, nous prenons le temps d'écouter leur demande et nous leur donnons un maximum d'éléments pour qu'ils puissent repartir avec les informations utiles et des contacts. Cela demande une bonne connaissance du réseau partenarial de la Mission Locale.*

Marie : *Au-delà de l'accueil, nous accompagnons les jeunes dans leurs recherches documentaires ou sur l'espace informatique de la salle d'accueil. Nous les conseillons sur leur cv ou sur l'inscription sur des sites web comme celui de Pôle emploi ou des agences intérim. Nous répondons également à des demandes plus administratives comme l'impression de cv, de lettres de motivation, des copies de carte d'identité… ou des appuis techniques sur des démarches liées à la vie quotidienne.*

Alexiane : *Nous avons aussi un rôle d'aide à l'autonomie. Nous sommes plutôt dans le faire faire que faire à leur place, c'est plus pédagogique et plus efficace.*

Ibtissem : *Dans la grande majorité des cas, les relations avec les jeunes sont très bonnes. Il est pour nous important de créer du lien, un climat de confiance avec les jeunes, tout en conservant une distance professionnelle. Comme ça ils reviennent avec le sourire !*

65 % de jeunes diplômés au 1er accueil

En 2013, plus de 1200 jeunes diplômés se sont présentés pour la première fois à la Mission Locale. Cette part est stable depuis plusieurs années.
48 % sont bacheliers et 35 % titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

Répartition par niveau et genre

En 2013, la part des jeunes sans qualification au premier accueil est stable par rapport à 2012 (-1 point). La part des autres niveaux ne subit également aucun écart significatif.

Les femmes restent globalement plus qualifiées que les hommes (61 % des niveaux III et +), et l'écart s'accroit avec l'augmentation du niveau.

Nous notons une part assez faible de jeunes dont la dernière année de leur scolarité a été interrompue (4,5 % -> 82 jeunes).

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	179	10%	61%
Niveau 4 (Bac)	729	39%	50%
Niveau 5 (BEP-CAP)	547	29%	45%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	407	22%	40%
TOTAL	1862	100%	/

Répartition par genre

Nous notons une augmentation constante de la part du nombre d'hommes depuis plusieurs années (+3 points/2012, +7 points/2011) ainsi qu'une baisse de 2 points du nombre de mineurs qui totalisent en 2013 15 % des jeunes primo-accueillis.

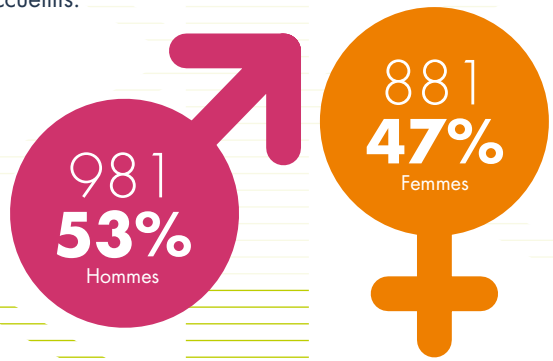

Filières scolaires

La part des jeunes primo-accueillis issus d'une filière générale ne cesse d'augmenter. En 2013, 34 % des jeunes sont concernés, pour 30 % en 2012, et 22 % en 2011, ce qui représente une augmentation de 12 points.
Concernant les filières professionnelles, nous notons des écarts significatifs :

- **14%** Commerce, vente et grande distribution (+2 points/2012)
- **11,5%** Support à l'entreprise (=2012)
- **7,5%** Industrie (=2012)
- **7,2%** Installation et maintenance (+1 point/2012)
- **6,6%** BTP (=2012)
- **6,4%** Services à la personne (-4,6 points/2012)

Accompagner

Accompagner les jeunes vers la concrétisation d'un projet d'insertion professionnelle par l'accès à un emploi durable constitue le cœur de notre métier.

Pour atteindre cet objectif, nous construisons avec eux et en fonction de leurs besoins, des parcours d'insertion et de formation, en mobilisant les programmes d'accompagnement renforcé, les dispositifs de formation (de la phase de mobilisation à la phase de qualification) et en les soutenant financièrement.

Les jeunes accompagnés se répartissent en 3 grandes catégories :

- **28%** des jeunes en accompagnement sur projet **d'orientation ou de qualification**
- **28%** des jeunes en accompagnement sur projet **d'accès à l'emploi**
- **44%** des jeunes en accompagnement **renforcé**

Majoritairement, le conseiller et le jeune contractualisent l'accompagnement dans le cadre d'un programme. Cette contractualisation permet de définir avec le jeune un plan d'actions détaillé pour atteindre les objectifs d'insertion sociale et professionnelle fixés.

Le conseiller professionnel définira le type d'accompagnement à mettre en œuvre en fonction de l'autonomie du jeune dans ses démarches, des difficultés périphériques qu'il rencontre et de sa demande.

Il peut s'agir soit d'un accompagnement sur projet dans une perspective d'accès à l'emploi ou à la qualification avec des étapes bien définies, soit d'un accompagnement renforcé et individualisé pour soutenir le jeune dans l'ensemble de ses démarches d'insertion.

Accompagner

LES JEUNES DANS LES PROGRAMMES D'ACCOMPAGNEMENT

En 2013, 1714 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement renforcé dans le cadre d'un ou plusieurs programmes :

CIVIS, ANI, PLIE, CAQ,
Relais Emploi, Kart'Emploi, Libr'Emploi

Ces programmes s'adressent globalement aux jeunes les moins qualifiés de niveau 5 et infra et sont axés vers l'acquisition de qualification, de compétences et d'expériences professionnelles pour viser l'autonomie et l'insertion durable.

▶ **40%** **des jeunes suivis**

▶ **7,25** **entretiens** par jeune en moyenne
(2,47 pour les jeunes non accompagnés)

« Prendre en compte la singularité du parcours de chaque jeune et du contexte dans lequel il évolue »

Au niveau local

Relais emploi (lancé en 2010)
Accompagnement à l'emploi des jeunes non diplômés et peu qualifiés.
Médiation avec les employeurs.
▶ **211** jeunes bénéficiaires en 2013

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi - 1993)
Accompagnement des jeunes de bas niveau de qualification
et rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi
▶ **179** jeunes

Libr'Emploi (2010)
Accompagnement des jeunes sous main de justice
▶ **64** jeunes

Kart'Emploi (2013)
Accompagnement des jeunes issus des quartiers prioritaires de Lorient
▶ **27** jeunes

Au niveau régional

CAQ (Contrat d'accès à la qualification - 2013)
Accompagnement vers la qualification
▶ **115** jeunes

Au niveau national

CIVIS (Contrat d'insertion dans la vie sociale - 2005)
Accompagnement global vers l'emploi durable
▶ **1384** jeunes

ANI (Accord national interprofessionnel - 2011)
Accompagnement des jeunes décrocheurs scolaires non diplômés
▶ **124** jeunes

Répartition des programmes d'accompagnement par échelon territorial

« Adapter nos modes d'intervention nous permet de mieux répondre à l'objectif visé : trouver une place pour chaque jeune »

Les programmes reposent sur trois principes :

▶ **Le référent est unique et l'accompagnement global** avec un plan d'actions définies et une fréquence d'entretiens importante pouvant évoluer en fonction de l'évolution du jeune dans le processus d'accompagnement.

La bonne connaissance de l'histoire de vie et du parcours du jeune permet d'ajuster les modalités du suivi individualisé et d'établir un lien de confiance.

L'intensité de l'accompagnement répond aux objectifs d'insertion en créant les conditions qui rendent conciliables la résolution de difficultés périphériques (logement, santé, mobilité, accès aux droits…), avec l'appropriation par le jeune de son projet et la mobilisation d'aides financières pour sécuriser les parcours individuels.

▶ **Un cadre d'intervention structuré et contractualisé** avec le jeune pour une meilleure efficacité et sa responsabilisation dans la conduite de son parcours d'insertion professionnelle.

▶ **Le partenariat,** une collaboration au service de l'accompagnement pour la mise en commun de compétences et de moyens, prenant en compte les spécificités des trajectoires des jeunes.

Les entrées en situation

Sur les **1714 jeunes, 72% ont connu une situation professionnelle** ou de reprise de scolarité dans l'année (62 % à l'échelle de la structure)

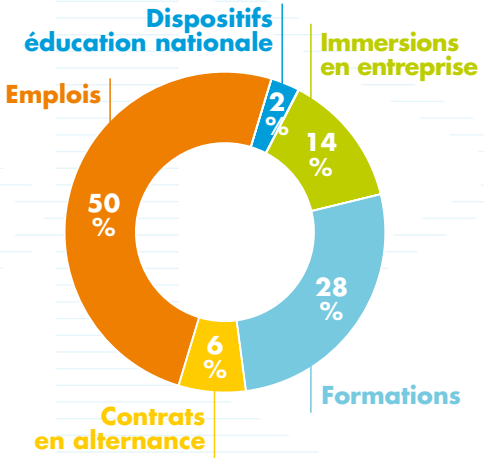

Accompagner

ACCOMPAGNER LES JEUNES DANS LEUR PARCOURS D'INSERTION ET DE FORMATION

Les parcours effectués par les jeunes sont constitués de plusieurs étapes, de la phase dite de mobilisation, jusqu'à l'accès à la qualification, gage de meilleures perspectives d'insertion professionnelle.

En 2013, le Conseil régional a souhaité renforcer cet objectif d'accès à la qualification, en proposant une sécurisation du parcours par un Contrat d'accès à la qualification qui fait l'objet d'une présentation spécifique page 18.

Les actions de mobilisation mises en œuvre en 2013

Rappelons que les actions de mobilisation désignent les formations « en amont de la qualification ». Elles visent la définition d'un projet professionnel et l'appropriation par le jeune des exigences de la qualification et de l'emploi.

Nous les distinguons en deux catégories :

Les actions centrées sur la thématique de l'orientation professionnelle

Elles ont pour objectif de permettre aux jeunes de :

- découvrir des métiers, élargir leurs choix professionnels,
- s'approprier une méthodologie d'orientation professionnelle,
- définir un projet ou en vérifier sa validité et les conditions de sa réalisation.

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification	% femmes
Prestations d'aide à l'orientation initiées par la Mission Locale (Ateliers Orient'Action et Égalité)	158	152	28%	57%
POP DRIP*	313	312	20%	56%
Bilan de compétences	15	15	0%	100%
Immersion en entreprise	324	271	29%	53%

*POP : Plateforme d'orientation professionnelle - DRIP : Dispositif régional d'insertion professionnelle

Les actions centrées sur la résolution des difficultés d'insertion

Elles s'adressent aux jeunes les plus éloignés de l'emploi et visent à initier une trajectoire d'insertion, à repérer et à réduire les freins à cette dynamique. Elles ont le plus souvent pour objectifs de :

- développer des aptitudes comportementales, sociales, d'adaptation,
- développer des capacités d'autonomie dans la vie quotidienne, dans les démarches et dans les choix,
- améliorer l'image et la confiance en soi.

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification	% femmes
PPI DRIP*	118	116	63%	56%
POP FLE DRIP**	7	7	29%	71%
Autres actions de mobilisation et IAE	104	104	57%	34%
Prestations MGI, MIJEC	30	30	68%	50%

*PPI : Prestation préparatoire à l'insertion - **POP FLE : Prestation d'orientation professionnelle français langues étrangères

Zoom

« L'action jeunes » des Compagnons bâtisseurs, une autre approche du volontariat.

« L'action jeunes » a été mise en œuvre par le réseau des Compagnons bâtisseurs du Morbihan, représenté par Guillaume PIEL, grâce au concours du Conseil général du Morbihan et des communes de Lorient et de Lanester.

Cette action favorise la mobilité des jeunes à travers leur engagement sur des chantiers d'auto-réhabilitation situés sur le territoire, et la possibilité dans un second temps, de départs vers d'autres régions et en Europe. Le volontariat constitue une période de réflexion et/ou de construction d'un projet social et professionnel. Il doit permettre une « mise en mouvement » et l'acquisition de compétences dans un contexte intergénérationnel, avec un tutorat renforcé.
La promotion 2013 comptait 9 volontaires (2 femmes et 7 hommes) sous statut service civique, issus principalement des quartiers prioritaires.
Une valorisation des savoir-faire dans ce contexte de mixité sociale et davantage de confiance en soi, leur ont permis de porter un autre regard sur la société et les valeurs d'entraide. Ils ont par ailleurs, pour la plupart, validé des projets professionnels avec des perspectives de qualification ou d'emploi à l'issue de l'action.

Youssouf arrive de Mayotte courant de l'été 2012 à Lorient, avec le projet de devenir maçon. Sur les conseils de son cousin lorientais, il s'inscrit rapidement à la Mission Locale pour construire son projet professionnel. Il débutera une remise à niveau par le biais du dispositif Compétences clés au Greta Bretagne Sud. En parallèle, il participe à l'action « Passeport mobilité » initiée par l'Université sociale, qui le fera partir au Maroc pendant 15 jours découvrir la vie économique et sociale d'une palmeraie. À son retour, Hélène LE CADRE, sa conseillère Mission Locale, lui propose de s'inscrire comme volontaire en service civique chez les Compagnons bâtisseurs. Le vif intérêt qu'il porte au métier et son envie d'apprendre seront ses meilleurs atouts.

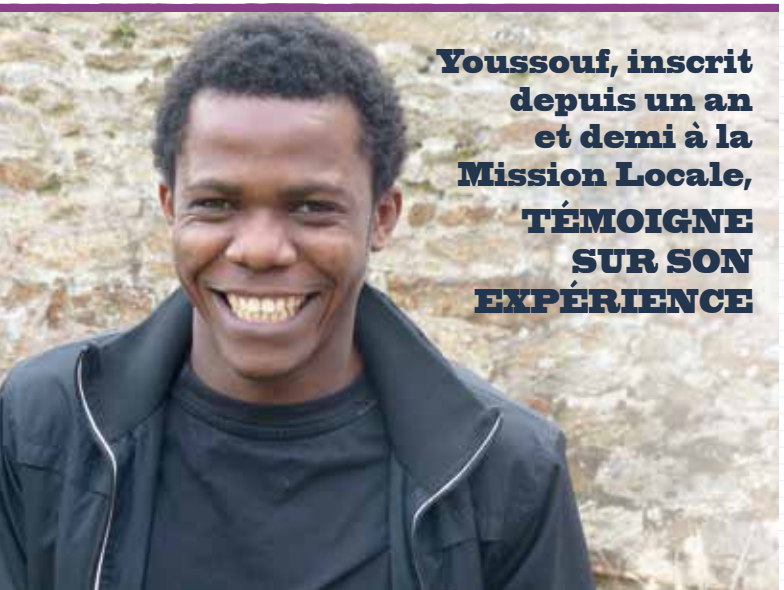

Youssouf, inscrit depuis un an et demi à la Mission Locale, TÉMOIGNE SUR SON EXPÉRIENCE

« Au démarrage, on m'a proposé de faire 3 jours de bénévolat chez les Compagnons pour vérifier que le projet allait bien me plaire. Je suis intervenu dans un appartement pour remplacer les papiers peints et faire de la peinture. Je ne connaissais pas mais j'ai appris les techniques et ça s'est très bien passé. Les jours suivants, les compagnons m'ont contacté pour me proposer de démarrer un service civique de juillet 2013 jusqu'à début janvier 2014. J'ai accepté car tout ce qui touche au bâtiment me plait énormément. Sur les 6 mois, j'ai participé à deux chantiers, au Faouët et à Bubry, avec une équipe de 7 personnes composée de bénévoles et d'encadrants. J'ai eu l'occasion de pratiquer plusieurs métiers comme plaquiste, bandeur, enduiseur, électricien ou plombier. Dans une même journée, je pouvais tourner sur plusieurs postes de travail. J'ai pris beaucoup de plaisir à aider ces gens. Les propriétaires des habitations rénovées et l'équipe ont été très contents de mon travail. J'ai toujours fais attention à bien écouter tous les conseils qu'on pouvait me donner et à bien les appliquer sur les chantiers. De cette façon, j'ai beaucoup appris.

À la fin de mon service civique, ma conseillère, qui m'a bien accompagné depuis le début, m'a conseillé d'entrer en PREFOS BTP à l'AFPA. Tout s'est bien déroulé, et depuis le 19 mars 2014, je suis en formation qualifiante en maçonnerie toujours à l'AFPA. La fin est prévue en octobre. Je suis vraiment ravi car je ne rencontre pas de difficultés particulières, je progresse assez vite et j'apprends le métier que j'ai toujours voulu faire. »

Accompagner

L'accès à la qualification : les actions de pré-qualification et de qualification

L'accès à la qualification constitue un enjeu majeur de notre intervention et prioritairement pour les jeunes qui en sont dépourvus.

Dans le cadre de ses compétences, **le Conseil régional de Bretagne finance et conventionne des parcours de qualification dans les dispositifs collectifs** (PBF - Programme Bretagne Formation, PRS - Programme Régional Supérieur, Formation initiales sanitaires et sociales) mais également par des mesures individuelles (Chèque Formation, Chèque Force).

Les Missions Locales en sont les principaux prescripteurs pour les jeunes de moins de 26 ans et le sont exclusivement sur le volet pré-qualifiant du DRIP.

Pôle emploi développe également ses propre dispositifs (AFC - Actions de formation conventionnées et POE - Préparatoire opérationnelle à l'emploi collective ou individuelle) pour répondre de manière complémentaire à des besoins de qualification, d'adaptation ou de pré-qualification des demandeurs d'emploi.

Des ATE - Actions territoriales et expérimentales - peuvent bénéficier d'un co-financement Région/Pôle emploi, en réponse à des besoins de qualification repérés sur le territoire par les entreprises et les acteurs de l'emploi.

C'est ainsi qu'en 2013, une action de pré-qualification dans le secteur industrie agroalimentaire a été mise en place. Baptisée « **Carrière Prod IAA** », elle a été menée par l'IBEP sous forme de 2 sessions de 12 places.

Principales actions	Nbre de situations	Nbre de jeunes	% jeunes sans qualification	% femmes
Conseil régional-État Compétences clés	86	85	40%	54%
PREFOS DRIP Préformation sectorielle	84	84	36%	40%
Autres pré-qualifications	38	38	21%	52%
Conseil Régional PRS - PBF - Aides individuelles	186	184	17%	41%
Retour en formation initiale et autres qualifications	135	135	20%	50%
Alternance-apprentissage	164	164	43%	41%
Alternance-contrat de prof°	115	115	15%	62%

Témoignage :
François BOUYER Directeur IBEP LORIENT et QUIMPER

Le Projet Carrière Prod IAA*

Fin 2011 à Lorient, un groupe de travail réunissant des entreprises IAA, des organismes de formation et des partenaires de l'emploi, s'est constitué sous l'égide du Délégué territorial du Conseil régional autour d'une double problématique :

Comment valoriser auprès des publics et des prescripteurs l'attractivité des métiers des entreprises IAA, parmi les principaux pourvoyeurs d'emplois en Bretagne Sud ? Comment répondre aux besoins de formation exprimés par les entreprises d'opérateurs de production qualifiés, de conducteurs machines et de conducteurs de ligne ?

Le recensement des besoins des entreprises du pays de Lorient a fait apparaitre qu'au-delà du mouvement d'emploi temporaire en main d'œuvre non qualifiée, de réelles possibilités de carrières professionnelles sont possibles sur des emplois qualifiés en production, notamment en conduite de machine et en conduite de ligne. Le groupe s'est attaché à communiquer cette réalité méconnue auprès des prescripteurs et des publics et à concevoir un parcours de formation adapté.

Une journée de valorisation des métiers IAA a été organisée à l'IUT avec 5 entreprises partenaires (Halieutis, Cité Marine, Délifrance, Marine Harvest et Salaisons Celtiques) et a rencontré un vif succès auprès des partenaires de l'emploi : PLIE, ARPE, Mission Locale, Pôle emploi, Conseil général.

Le groupe ingénierie a élaboré le projet de formation ATE** Carrière Prod IAA. L'objectif est de faciliter le parcours de formation de publics en capacité d'intégrer l'IAA sur des qualifications attendues en production, dans un parcours de 350 heures en centre et de 140 heures en entreprise.

Un 1er groupe de 12 participants a été formé en 2013 avec une contribution exemplaire des entreprises partenaires, qui ont participé activement avec les partenaires de l'emploi à la sélection et au parrainage des candidats, à l'accueil dans leurs ateliers de production et au comité de pilotage de l'action. À ce jour, 8 participants sont en activité en production après 10 mois, dont 3 en CDI Conducteurs de ligne ou Machine.

Le dispositif est prolongé en 2014 avec une double ambition : promouvoir l'attractivité de la filière et compléter le parcours qualifiant.

*IAA : Industrie agroalimentaire
**ATE : Action territoriale expérimentale cofinancée par la Région Bretagne et Pôle emploi

Zoom

Le Contrat d'accès à la qualification

Pour renforcer la sécurisation des parcours et l'accompagnement, la région propose un Contrat d'accès à la qualification pour les jeunes de moins de 26 ans. Il s'agit d'améliorer l'accès à la qualification des jeunes ayant défini un projet professionnel au cours d'une des prestations du DRIP (Disposif régional d'insertion professionnelle) et dont la réalisation nécessite une formation qualifiante. Tous les dispositifs de qualification sont visés : formation continue, contrats en alternance, retour en formation initiale.

Ce contrat repose sur 2 leviers :

▸ **Le renforcement de l'accompagnement vers la qualification** par une collaboration Mission Locale et organisme de formation prestataire de l'action du DRIP dont est issu le jeune.

▸ **Une sécurisation financière des parcours** par un maintien de la rémunération sur une période de 3 mois continue ou discontinue en contrepartie des actions et démarches réalisées par le jeune dans le cadre de ce contrat et en conformité avec le plan d'actions défini avec le tandem Mission Locale/organisme de formation.

En 2013, la Région s'est fixé un objectif de 1600 jeunes bénéficiaires de ce dispositif en Bretagne. À la fin 2013, 118 CAQ avaient été signés dans le pays de Lorient dont une grande majorité pour des jeunes issus de la Plateforme d'orientation professionnelle (73 %).
Une moyenne de 7 entretiens réalisés par la Mission Locale seule ou en binôme avec l'organisme de formation, témoigne de la réalité de cet accompagnement renforcé. Les premiers résultats sont encourageants puisque 23 parcours sur les 35 terminés fin 2013 ont permis une entrée en qualification (66 %).

Stéphane, inscrit depuis un an et demi à la Mission Locale, TÉMOIGNE SUR SON EXPÉRIENCE

Stéphane, 24 ans, titulaire d'un BEP menuiserie, s'inscrit à la Mission Locale dans une optique de réorientation professionnelle, en janvier 2013. Un accident de la route, subi quelques années auparavant, ne lui permet plus de pratiquer son activité professionnelle.

« Mon conseiller de la Mission Locale de Plouay, Frédéric LOIS, m'a rapidement proposé d'intégrer une POP (Plateforme d'orientation professionnelle) à l'Institut Breton d'Éducation Permanente d'Hennebont, pour élaborer un nouveau projet professionnel. Deux pistes sérieuses se sont dégagées, employé de libre-service et paysagiste, piste que je privilégiais. Différents stages effectués ne m'ont pas confortés dans ce choix puisque l'utilisation de certaines machines, telles que les débroussailleuses, me provoquaient des douleurs dans le bras, dues aux séquelles de mon accident. J'ai également effectué un stage dans les serres municipales de la ville d'Hennebont, mais je ne me voyais pas pratiquer cette activité. Je me suis donc tourné vers un profil d'activité plus commerciale. J'ai effectué un premier stage chez Metro Lanester qui m'a permis de confirmer mon choix.
À l'issue de la POP et dans l'objectif de passer un BAC Pro Commerce, j'ai signé un Contrat d'accès à la qualification avec la Mission Locale et l'IBEP, le 7 février 2014. J'ai vraiment l'impression d'être épaulé, de savoir où je vais. J'ai des vrais problèmes de confiance en moi, et dans les périodes un peu dures, Fatima et Frédéric sont disponibles pour me booster, m'aider dans mes démarches et ça me permet d'avancer dans mon projet. S'ils n'étaient pas là, je ne pense pas que j'en serais au même point.
Je suis actuellement en cours d'un second stage à Métro Lanester sur un poste d'employé de libre-service, et dans les premiers jours, si je n'avais pas été accompagné et rassuré sur mon potentiel par l'IBEP et la Mission Locale, ça aurait été beaucoup plus dur et je n'aurais peut-être pas réussi. Du coup, comme ça se passe bien, Métro me propose à l'issue de cette période, de travailler en saisonnier à partir du mois de mai et de poursuivre par un CQP et le Bac Pro. »

Témoignages :
Fatima LE CLANCHE Formatrice à l'IBEP
Frédéric LOIS Conseiller en insertion professionnelle à la Mission Locale

Frédéric LOIS et Fatima LE CLANCHE témoignent sur les spécificités et la plus-value du CAQ dans le parcours de Stéphane.

Comment a démarré le CAQ ?

Fatima LE CLANCHE : *« À l'issue de la Plateforme d'orientation professionnelle (POP), Stéphane a souhaité valider le projet d'employé de commerce. Lors du bilan final de la POP, effectué en présence de Frédéric, du formateur technique de l'IBEP sur les métiers du commerce, de Stéphane et de moi-même, nous avons contractualisé le contrat.*

Frédéric LOIS : *La mise en place d'un CAQ permettait d'agir sur deux axes : la continuité du parcours de formation entre la plateforme d'orientation professionnelle et la formation d'employé de commerce, ainsi que sur le manque de confiance de Stéphane.*

FLC : *Nous avons effectivement estimé que le CAQ était une action nécessaire pour maintenir la motivation de Stéphane, tout en lui proposant des moments réguliers d'écoute et de soutien, dont il était très demandeur.*

Comment avez-vous défini le plan d'actions ?

FL et FLC : *Les différentes étapes ont été définies lors du bilan de la POP où nous avons contractualisé le contrat. À savoir, l'écoute psychologique avec le Point d'accueil et d'écoute jeunes, le dispositif Compétences clés avec le Greta Bretagne Sud, des prises de contact avec les centres de formation pour valider un certificat de qualification professionnelle ou un baccalauréat professionnel, et la prospection sur des immersions en entreprise.*

Comment avez-vous réparti vos rôles dans son accompagnement ?

FL : *Je me suis chargé des différentes prescriptions et contacts avec les partenaires et intervenants dans le parcours, tout en maintenant des contacts réguliers avec Stéphane.*

FLC : *Dès qu'il en ressentait le besoin, Stéphane savait qu'il pouvait me contacter, me rencontrer pour être écouté et soutenu dans ses démarches plus quotidiennes. La répartition des rôles a été faite de manière concertée. C'est un des vecteurs de la réussite de l'accompagnement.*

FL : *Dans le cadre de nos fonctions respectives, nous rencontrions le jeune séparément et les bilans mensuels nous permettaient une mise en commun des avancées du parcours.*

Au regard de ce parcours, quelle a été la plus-value du travail en binôme ?

FLC : *Cela permet de partager notre connaissance du jeune, nos interprétations, nos points de vue et optimiser l'accompagnement dans le temps. C'est un travail dynamique qui permet à deux, de pouvoir mener de front plusieurs actions.*

FL : *La plus-value est importante pour le jeune. Selon la nature de sa demande, il sait qui solliciter dans le binôme, c'est rassurant et efficace. Dans le cadre du CAQ, Fatima a pu assurer une continuité dans l'accompagnement en entreprise, au-delà du suivi des stages réalisés durant la POP.*

FLC : *Oui, tout à fait d'accord. Pouvoir intervenir régulièrement en entreprise permet d'être bien repéré, ce qui créé une vraie proximité entre le formateur et les différents interlocuteurs de l'entreprise et rend l'intervention plus efficace. Stéphane avait aussi besoin de sentir que je pouvais être présente en dehors du cadre du centre de formation, pour le rassurer et stabiliser son immersion en entreprise. »*

Accompagner

LE SOUTIEN FINANCIER DANS L'ACCOMPAGNEMENT

L'appui social consiste à mobiliser des soutiens financiers en appui au projet du jeune. Ces aides financières viennent sécuriser le parcours d'insertion professionnelle et interviennent quand les ressources baissent ou sont inexistantes.

Elles permettent de subvenir à des besoins très divers : de l'appui à la mobilité (aide aux permis, coupon ou carte de transport en commun, carburant, aide au financement ou au maintien en état d'un véhicule, etc.) à l'hébergement, à la subsistance, aux démarches administratives ou de recherche d'emploi (téléphone, timbres, etc.) ou à la formation (frais pédagogiques, de concours ou frais annexes : tenues, matériels, outils…).

Toutes les aides sont des leviers dans le parcours du jeune et sont conditionnées à des plafonds de ressources et des montants maximum.

Plusieurs financeurs sont mobilisés et apportent des soutiens de nature et d'objets différents :

Les principales aides accordées en 2013		
Le Conseil général	Fonds d'aide aux jeunes (FAJ individuels)	**134 478 €**
Le Conseil régional	Chèques « mobilité »	**36 927 €**
État	Fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes (FIPJ)	**8 976 €**
	Allocations interstitielles (CIVIS)	**192 940 €**
	TOTAL	**373 321 €**

Aides financières attribuées aux jeunes sur les 3 dernières années

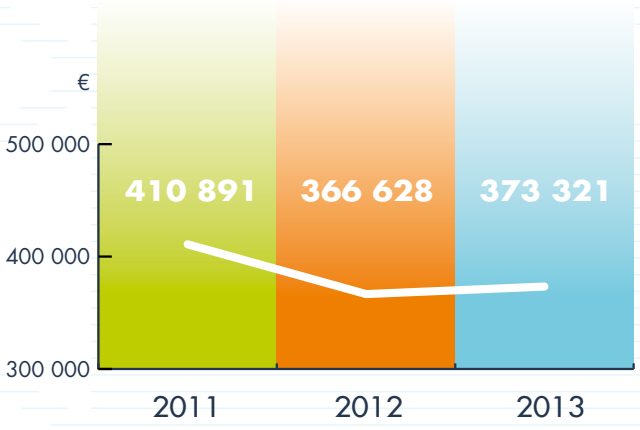

▶ **Les professionnels de la Mission Locale délivrent des aides** grâce à des dispositifs que la structure gère par délégation des financeurs (FAJ pour le Département, chèque mobilité pour la Région, allocation CIVIS pour l'État). Cela permet une grande réactivité dans l'octroi des aides. Ainsi, pour les aides attribuées dans le cadre du Fonds d'aide aux jeunes, un comité se réunit chaque semaine et la remise de l'aide est assurée dans les vingt-quatre heures qui suivent le comité.

▶ Le principal objet de délivrance des aides financières reste les **besoins alimentaires** des jeunes.

▶ **Le volume d'allocation CIVIS a légèrement augmenté en 2013**, mais ne permet pas de répondre à l'ensemble des besoins repérés pour les jeunes. Les autres enveloppes sont quasi stables.

Par ailleurs, les problématiques financières d'un jeune peuvent permettre d'aborder avec lui différents champs de sa vie quotidienne, de l'informer sur l'accès aux droits et d'assurer des prises de relais auprès des partenaires adaptés quand la situation du jeune le nécessite.

Soutenir l'accès à l'emploi

Aujourd'hui plus qu'hier, soutenir l'accès à l'emploi des jeunes nécessite d'être en interaction permanente avec le monde économique ; cela suppose réactivité, disponibilité et proximité avec les acteurs. Afin de mieux soutenir les jeunes dans un contexte économique difficile, notre démarche doit être encore plus volontariste en direction des entreprises.

Le recrutement d'une chargée de relations entreprises en 2013 contribue au renforcement de cette démarche devenue une fonction majeure dans l'activité de la Mission Locale. Le déploiement des Emplois d'avenir, mesure innovante et originale, a également contribué à dynamiser nos collaborations et partenariats avec les acteurs économiques du territoire.

emplois d'avenir
POUR L'EMPLOI, TOUS ENSEMBLE

Chiffres clés :

300 entreprises partenaires en 2013

+45% de contact établis

+100% d'offres d'emploi collectées

2013, UNE ANNÉE FORTEMENT MARQUÉE PAR LE DÉPLOIEMENT DES EMPLOIS D'AVENIR

Cette nouvelle mesure mobilise l'ensemble de l'équipe. L'impact est important sur l'organisation et le travail de la Mission Locale, compte tenu de la diversité des activités nécessaires au déploiement de la mesure et de l'exigence de son pilotage.

Les trois niveaux d'intervention de l'équipe :

Fonction	Acteurs	Missions
Information, repérage des jeunes et accompagnement dans l'emploi	Conseillers	▶ Repérage et information auprès des jeunes éligibles, construction des plans de formation avec les nouveaux salariés et les employeurs, relations avec les OPCA et les organismes de formation, accompagnement des jeunes dans l'emploi
Information, prospection et appui aux employeurs	Conseillers emploi	▶ Information auprès des employeurs potentiels, prospection, recueil des offres, présélection des candidats, préparation aux recrutements, mise en relation des candidats avec les employeurs, mise en place des contrats
Suivi technique et administratif	Équipe administrative	▶ Suivi du pilotage, lien avec les employeurs sur le montage et le suivi des demandes d'aides, délivrance des notifications d'aide

« Une mesure pour l'emploi originale, un levier pour inciter les employeurs à étudier des candidatures de jeunes peu qualifiés et faire évoluer les représentations et les pratiques de recrutements. »

Les jeunes en emploi d'avenir

- **167 jeunes recrutés sur le Pays de Lorient**
  327 engagements de formation formalisés
- **Des contrats pour les jeunes les moins qualifiés**
  et les plus en difficulté sur le marché du travail, conformément aux objectifs de la mesure
- **90% non titulaires du baccalauréat**
  (83 % au niveau national) dont 32 % non diplômés
- **58% de femmes** et un jeune sur deux agé de 22 à 25 ans
- **23% de jeunes résidant en ZUS**
  (17,5 % au niveau national)

Les contrats

- **9 jeunes sur 10 recrutés**
  dans le secteur non marchand (88 % des recrutements)
- **60% de contrats conclus** pour une durée de 3 ans ou en CDI
- **18 communes** ont embauché 43 jeunes
- **38 associations** ont embauché 61 jeunes
  Les établissements sanitaires publics ont quant à eux, recruté 18 jeunes en 2013
- **Seulement 5%**
  de contrats rompus dans l'année

Le point de vue de Guillaume BENETEAU

Directeur adjoint du Centre de Kerpape, Mutualité Française Morbihan Finistère

Pouvez-vous décrire les postes que vous avez ouverts au contrat Emploi d'avenir ?

« Le Centre de Kerpape a principalement recruté sur des postes d'aides-kinésithérapeutes dont la fonction principale est de travailler au sein des services de rééducation et d'aider les rééducateurs dans leur mission.

Comment avez-vous perçu les candidatures et les profils des jeunes présentés par la Mission Locale ?

Tout à fait favorablement car le travail de préparation effectué entre la Mission Locale et le Centre de Kerpape, puis le ciblage des candidats par la Mission Locale, ont permis de rencontrer des jeunes tout à fait motivés et ayant une connaissance préalable du secteur de la santé.

Comment pourriez-vous décrire votre partenariat avec la Mission Locale ?

Le partenariat a été engagé en juillet 2013, suite à une intervention de Mme PIRAUD auprès de l'établissement pour présenter le dispositif des contrats Emploi d'avenir. Ensuite il est apparu tout à fait opportun pour l'établissement de positionner des jeunes sur les postes d'aides-kinésithérapeutes et la Mission Locale a répondu favorablement à cette proposition. Les relations avec la Mission Locale ont été établies naturellement et ont permis d'identifier les candidats adaptés à cette fonction et d'assurer un suivi régulier important pour la réussite du dispositif. »

Soutenir l'accès à l'emploi

DES ENTREPRISES MOBILISÉES POUR INFORMER ET ACCOMPAGNER LES JEUNES

Kart'Emploi,
un réseau d'entreprises au cœur de l'accompagnement des jeunes

L'objectif de Kart'Emploi est de structurer un réseau d'entreprises pour faciliter l'accès à l'emploi de jeunes lorientais issus des quartiers prioritaires. Cette action est mise en œuvre en partenariat avec la ville de Lorient et soutenue par l'Union Européenne.

Trois axes de travails sont déterminés :

- **L'accompagnement renforcé** des jeunes avec un rythme de rencontres hebdomadaires de type coaching
- **La coordination des actions** du parcours du jeune avec les entreprises
- **L'animation du réseau** des entreprises participantes

La durée moyenne de présence dans le programme est de 5 mois et demi.
Les jeunes entrés sur Kart'Emploi démarrent une situation (rencontre entreprise, stage, visite, emploi…) en moyenne, au bout de 18 jours.
Cette exigence de réactivité permet d'instaurer une relation de confiance entre les entreprises et les jeunes.

Chiffres clés :

20 entreprises partenaires du projet

27 jeunes accompagnés en 2013

59 % d'hommes

80 % de niveau inférieur ou égal au CAP-BEP

30 % de parents

19 contacts en moyenne par jeune et par an

Résultats :

1 jeune en CDI
1 en CDD de 12 mois
1 en formation qualifiante
2 en alternance
5 en emploi d'avenir

Le point de vue d'Erwan COINDET Directeur d'EVENO Fermetures, 300 salariés

« J'ai accepté de participer à Kart'Emploi par convictions personnelles et je reste persuadé que c'est la clé de la réussite. Sa plus-value réside dans son réseau d'entreprises, qui en compte aujourd'hui une vingtaine. Plus les entreprises sont nombreuses, plus les postes de travail sont diversifiés. De fait, cela accroît les possibilités pour les jeunes d'effectuer des parcours riches de découverte des métiers et d'immersions en entreprise. L'objectif est de leur permettre d'identifier ce qui leur plait, ce qui ne leur plait pas, pour au final, faire un choix professionnel.
Si je n'ai pas de profil de poste dans mon entreprise correspondant au projet du jeune, je sollicite les entreprises du réseau.
Il est par ailleurs nécessaire de pouvoir faire entrer régulièrement de nouvelles entreprises dans le projet.
Pour élargir le spectre des secteurs d'activités et des postes de travail, je m'attelle actuellement à convaincre des entreprises avec une forte image de marque pour démontrer aux jeunes qu'entre une entreprise de forte notoriété et une plus méconnue d'un même secteur d'activité, les métiers sont les mêmes et les conditions de travail souvent identiques, alors que la concentration des demandes d'emploi se fera principalement sur l'entreprise qui bénéficie d'une grande notoriété. Même si l'objectif pour une entreprise adhérente est plutôt tournée vers de la découverte des métiers à travers des stages, de l'intérim ou de la formation, il est tout à fait possible d'embaucher parmi les jeunes accompagnés. J'ai d'ailleurs embauché un jeune en CDI et un second en CDD qui malheureusement ne s'est pas pérennisé car le jeune n'était pas prêt, mais il fera un nouvel essai un peu plus tard. »

EVENO
DEMANDEZ PLUS A VOS OUVERTURES

LES SERVICES AUX JEUNES : UNE OFFRE DIVERSIFIÉE

De l'appui ponctuel sans rendez-vous sous forme d'ateliers ou d'entretiens individuels :

- Pour optimiser l'efficacité des outils des chercheurs d'emploi (CV, lettres de motivation)
- Pour définir des stratégies de recherche (cibler des entreprises, adresser des candidatures spontanées, décrocher des entretiens d'embauche et s'y préparer)
- Pour connaître les contrats en alternance et être soutenu dans la recherche d'un employeur
- **620 jeunes bénéficiaires en 2013**

Des rencontres avec des employeurs pour se faire connaître ou postuler sur des offres :

- 6 Job café et 10 actions collectives d'information et de recrutement organisés
- **47 entreprises présentes et 263 jeunes participants**

Des actions d'accompagnement renforcé vers l'emploi :

Pour les jeunes moins autonomes dans leur recherche d'emploi ou volontaires pour un accompagnement contractualisé, la Mission Locale a renouvelé ses propositions d'accompagnement dont l'objectif est l'accès à l'emploi durable : le parrainage grâce à l'engagement d'une centaine d'entreprises du territoire, le Club de chercheuses d'emploi pour soutenir les femmes en recherche d'emploi dans des secteurs peu investis par les femmes et l'action Relais emploi, permettant un accompagnement renforcé et individualisé de jeunes peu qualifiés et une prospection ciblée en fonction de leurs profils.

Résultats

LE PARRAINAGE :

- **135 jeunes parrainés** (dont 75 nouvellement accompagnés)
- **63% en emploi** (dont 43 % en emploi durable) et 15 % en formation qualifiante
- **113 parrains et marraines** mobilisés (dont 13 nouveaux entrants)

RELAI EMPLOI :

- **208 jeunes accompagnés** (dont 140 nouveaux entrants)
- **56% en emploi ou en formation** (50 % en emploi durable dont 17 emplois d'avenir et 11 contrats d'apprentissage)

LE CLUB DE CHERCHEUSES D'EMPLOI :

- **25 jeunes femmes accompagnées**
- **44% en emploi**
- **16% en formation**

Innover/Expérimenter

LES AGIT'ACTEURS : LE COMITÉ D'USAGERS DE LA MISSION LOCALE

Le comité d'usagers de la Mission Locale a été créé en décembre 2012 et est une composante essentielle du projet de structure 2012-2015. Il est constitué d'une dizaine de jeunes du Pays de Lorient, tous accompagnés par les conseillers de la Mission Locale.

Les fondateurs du premier groupe ont créé l'identité du comité en se baptisant **« les Agit'Acteurs ».** Les membres actuels gèrent par ailleurs, une page Facebook dédiée à leurs actions.

L'action phare de l'année 2013, a été leur participation à la **collecte nationale de la banque alimentaire organisée par l'association ALDA** (Association Lorientaise de Distribution Alimentaire) et le CCAS de Lorient, les 29 et 30 novembre derniers. Cette remarquable initiative a porté ses fruits, puisque les **Agit'Acteurs sont parvenus à mobiliser 20 bénévoles supplémentaires** et ont participé, le jour de la collecte, à la récolte de 16,4 tonnes de denrées alimentaires.

Cet engagement citoyen a été salué par tous les organisateurs lors d'un pot de remerciement.

Les objectifs du comité d'usagers :

- Porter la parole des jeunes accompagnés par la Mission Locale
- Mieux identifier les attentes, besoins, envies des jeunes inscrits pour contribuer à l'amélioration de la qualité de l'offre de services
- Montrer une image différente des jeunes par l'engagement citoyen
- Impulser des actions innovantes

Ils nous parlent de leur engagement...

Alexandra *: « Je suis très contente de faire partie des Agit'Acteurs, car nous démontrons notre envie de travailler. Nous sommes confrontés aux mêmes difficultés ou problématiques que rencontrent les jeunes de la Mission Locale. Nous pouvons donc nous soutenir et échanger afin de mettre en place des actions liées à l'emploi, mais également des actions qui changent l'image des jeunes comme l'action d'aide à la collecte alimentaire.* ***Je trouve que c'est une opportunité de pouvoir rencontrer et discuter avec d'autres jeunes*** *et ainsi rompre avec l'isolement dans lequel on peut se trouver lorsqu'on est au chômage. »*

Céline *: « Je me suis engagée au sein des Agit'Acteurs pour aider d'autres jeunes qui sont dans la même situation que moi. L'ambiance est super sympa et on s'entend tous très bien. Entre jeunes on discute beaucoup, et nous avons des contacts avec des associations et des entreprises, ce qui m'aide à me faire un réseau.* ***Les actions que nous mettons en place sont censées, valorisantes et nous permettent de rencontrer du monde,*** *plutôt que de rester chacun chez soi. »*

Vincent *: « Je suis venu à la première réunion un peu par curiosité. Le fait de se retrouver entre jeunes avec nos soucis (emploi, logement…) m'a donné envie de continuer l'aventure pour essayer d'améliorer ce que peut nous apporter la Mission Locale. Après avoir fait différentes actions comme le questionnaire pour connaître les attentes des jeunes de la Mission Locale, ou la collecte alimentaire avec l'association ALDA,* ***nous réfléchissons à monter des actions culturelles, et dans un autre registre, des rencontres avec des entreprises,*** *si elles acceptent de répondre présent. Pour inciter d'autres jeunes à nous rejoindre, je dirais que les réunions se déroulent toujours dans un cadre très convivial où nous pouvons tous prendre la parole et donner nos points de vue, sans crainte d'être jugés. »*

LA PLATEFORME PARTENARIALE POUR L'INSERTION DES JEUNES

Une construction partenariale émanant de l'expérimentation jeunesse menée en 2010-2012

Cette instance de coordination doit faciliter, par une meilleure interconnaissance des acteurs et des dispositifs existants, la convergence des interventions sur le territoire. Elle doit par ailleurs accompagner le développement d'une offre d'insertion répondant aux problématiques non couvertes.

La plateforme, co-animée par les services du Conseil général et la Mission Locale, met en œuvre sur le territoire :

- Des instances de collaboration : espaces de concertation thématiques et commissions d'attribution des aides financières
- Une instance décisionnelle : le comité d'appui local

Les espaces de concertation réunissent l'ensemble des acteurs qui accompagnent des jeunes dans leur insertion sociale et professionnelle.

Le comité d'appui local a validé en 2013 :

- **La mise en œuvre d'un groupe technique** à destination des professionnels sur la thématique des addictions, en collaboration avec Douar Nevez
- **L'externalisation des consultations** à destination des « jeunes consommateurs » avec la proposition d'une permanence à la Mission Locale
- **La mise en œuvre de plusieurs actions collectives.** Les bilans ont été validés par le comité d'appui local (Remise en jeu, OVAL, Compagnons bâtisseurs, Savoir réagir et Prépa Diderot)

4 thématiques ont été traitées en 2013 : le logement, les conduites addictives, l'estime de soi et la mise en parcours des jeunes parents. Les espaces de concertation s'appuient sur l'analyse de situations-types pour lesquelles les référents n'ont pas trouvé de réponses adaptées. Il fait appel à des personnes ressources qui apporteront leur expertise dans l'analyse des situations. L'espace de concertation est un lieu de partage pour repérer l'offre de services existants et les nouveaux besoins non satisfaits sur le territoire.

Le comité d'appui local s'est réuni trois fois en 2013. L'ensemble des représentants des décideurs siègent à cette instance et sont susceptibles d'engager des moyens (humains ou financiers) pour améliorer l'offre de services. Le comité s'appuie sur les éléments portés à sa connaissance par les espaces de concertation et les commissions FAJ pour proposer des actions.

L'ÉTUDE SUR LES JEUNES ACCOMPAGNÉS

En 2012, la Mission Locale du pays de Lorient a commandé à AudéLor, une étude ayant pour objectif de mieux cerner l'insertion des jeunes dans le pays de Lorient en 2013 et 2014. Cette étude s'attache en particulier à mieux connaître les parcours des jeunes, leurs perceptions et leurs besoins d'appui et d'accompagnement, leurs ressources, mais également à mesurer leur confiance en l'avenir, leurs sentiments de bien-être et d'intégration à la société.

En 2013, les travaux se sont déclinés selon 2 axes :

- Un cadrage général et cartographique des jeunes sur le pays de Lorient étayés par les principaux enseignements d'enquêtes nationales
- Une enquête quantitative auprès des jeunes sortis de la Mission Locale depuis fin 2011

En 2014, ce travail sera complété par une enquête qualitative auprès des jeunes par « focus group ».

Une enquête auprès de 196 jeunes

Le questionnaire de l'enquête a été élaboré en partenariat entre la Mission locale et AudéLor. L'enquête a été réalisée par téléphone, en journée, entre octobre 2013 et janvier 2014. Le fichier source comprenait 1306 jeunes accompagnés par la Mission Locale en 2011. 196 ont été enquêtés soit 15 % du fichier. Les résultats de l'enquête qualitative, disponibles en téléchargement sur notre site web, ont été présentés au Conseil d'administration et à l'équipe de la Mission Locale.

LIBR'EMPLOI, UNE DÉMARCHE INNOVANTE, PORTÉE PAR UNE PLURALITÉ D'ACTEURS

En partenariat avec les Services pénitentiaires d'insertion et de probation (SPIP) du Morbihan et les acteurs de la justice, la Mission Locale du pays de Lorient développe depuis trois années de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes sous-main de justice vers une insertion durable.

Libr'Emploi en quelques chiffres

47 entrées
(19 jeunes entrés avant 2013 toujours accompagnés)

35 jeunes en phase d'accompagnement renforcé

23 en semi-liberté

10 en placement sous surveillance électronique

2 en fin de peine sans aménagement

12 jeunes suivent toujours la procédure d'orientation avec l'objectif d'intégrer le programme au cours du premier trimestre 2014

Il repose sur deux principes :

- **Une prise en charge spécifique** des difficultés rencontrées par le jeune (santé, logement, accès aux droits, mobilité, soutien à la parentalité…) nécessaire pour éviter les ruptures dans l'accompagnement et garantir la sécurisation des parcours pendant ou après la main de justice (préparation de l'aménagement de la peine, période de semi-liberté).
- **L'entreprise au centre du parcours d'insertion des jeunes** pour favoriser une connaissance mutuelle et construire ainsi des relations jeunes-entreprises. Pour les jeunes, le rapprochement avec l'entreprise est un vecteur de motivation, de stabilisation pour enclencher une dynamique, donner du sens à l'aménagement de peine et retrouver un sentiment de compétence.

De nouvelles modalités d'accompagnement

Nous avons créé les conditions qui rendent conciliables, l'exécution d'une mesure de justice, la réduction ou la résolution des difficultés périphériques et l'ouverture vers le monde économique.

Cet accompagnement est possible grâce à un travail collaboratif quotidien entre le SPIP et la Mission Locale et avec l'appui d'une commission de régulation pluridisciplinaire apportant de réelles réponses collectives à la situation de chaque jeune.

LES ENTRÉES EN SITUATION :

de réelles perspectives professionnelles et moins de récidive !

- **16 contrats signés** pour 13 jeunes
- **10 périodes d'immersion** en entreprise pour 6 jeunes
- **15 entrées** en formation
- **2 jeunes** se consacrent exclusivement à l'apprentissage du permis de conduire

La pédagogie d'accompagnement renforcé se traduit par :

- une moyenne de 10 entretiens individuels par mois et des entretiens tripartites (ML/SPIP/jeune) réguliers,
- des accompagnements physiques lors des démarches administratives pour faciliter les premiers contacts à l'extérieur, souvent mal vécus par les jeunes,
- la mise en place de fonds d'intervention spécifiques (aide à la subsistance, aux déplacements) pour sécuriser les parcours tout au long de l'aménagement de peine,
- des actions collectives pour favoriser le réapprentissage des normes et des valeurs, et accompagner le processus de sortie de délinquance (groupes de parole pédagogiques, ateliers d'écriture partagée, atelier mobilité, action artistique et thérapeutique),
- les acteurs économiques qui ouvrent les portes de leurs entreprises pour des visites, des stages, des emplois,
- l'implication des partenaires du secteur santé-social,
- la collaboration avec les partenaires de la formation professionnelle qui permettent des parcours de qualification.

L'activité des jeunes

Rapport d'activité 2013 Mission Locale du Pays de Lorient

Près d'**un jeune sur deux** accompagnés par la Mission Locale en 2013 a connu une **situation d'emploi ou d'alternance** dans l'année.

Néanmoins, malgré le lancement des Emplois d'avenir, nous constatons encore cette année une baisse du nombre de contrats signés, que ce soit sur l'alternance (-16 %/2012) ou sur l'emploi (-7 %). Toutefois, le nombre de jeunes concernés par ces situations d'emploi diminue dans une moindre mesure (-3 %).

Cette diminution s'explique par une absence de reprise économique significative sur le bassin d'emploi et un volume d'offres en intérim en baisse de 8 %, même si le volume global d'offres enregistrées par Pôle emploi sur les 12 derniers mois, affiche une progression de 4 %.

Une attention particulière continue d'être portée sur le développement des immersions en entreprise, qui voit son volume augmenter de 29 %, et le nombre de bénéficiaires de 25 %.

	Femmes	Hommes	Total situations	Jeunes concernés
Contrats en alternance	**138**	**138**	**276**	**275**
Contrats d'apprentissage	67	95	162	162
Contrats de professionnalisation	71	43	114	113
Emplois	**1185**	**1151**	**2336**	**1682**
Contrats de + de 6 mois	331	277	608	595
Contrats de - de 6 mois	854	874	1728	1218
- dont CDI (EAV en CDI inclus)	72	98	170	167
- dont Emplois d'avenir	93	73	166	166
- dont contrats aidés (hors EAV)	59	57	116	107
Formations	**510**	**517**	**1027**	**911**
Amont de la qualification	377	358	735	700
Qualification	133	159	292	283
Immersions en entreprise	**163**	**161**	**324**	**271**
Dispositifs éducation nationale	**58**	**64**	**122**	**118**
TOTAL GLOBAL	**2054**	**2031**	**4085**	**2704**

Les comptes

Charges

	Réalisé 2012	%	Réalisé 2013	%
Achats	**33 429**	**1,49**	**32 826**	**1,37**
Énergie (électricité, combustibles, fuel…)	10 342		10 454	
Fournitures administratives	8 189		9 355	
Matériels, petits équipements	6 019		4 775	
Frais de duplication et de communication	8 879		8 242	
Services extérieurs	**69 992**	**3,11**	**61 025**	**2,55**
Charges locatives	14 558		5 175	
Entretien et maintenance (dont redevance Parcours 3)	44 702		44 898	
Assurances	6 109		6 571	
Documentation	4 622		4 381	
Autres services extérieurs	**163 578**	**7,27**	**156 225**	**6,52**
Remunérations d'intermédiaires et honoraires	81 417		83 641	
Publications	3 872		621	
Déplacements	21 977		24 805	
Missions et réceptions	26 767		20 874	
Frais postaux et télécommunication/internet	23 387		19 923	
Concours divers	6 159		6 361	
Impôts et taxes	**114 696**	**5,10**	**136 927**	**5,71**
Taxe sur salaires	78 783		96 456	
Participation à la formation professionnelle continue	26 598		30 106	
Participation à l'effort de construction	3 978		4 482	
Taxes et redevances diverses	5 337		5 884	
Charges de personnel	**1 403 454**	**62,36**	**1 561 643**	**65,17**
Rémunération du personnel	963 546		1 064 353	
Charges patronales	435 516	**29%**	492 992	**29%**
Médecine du travail	4 391		4 297	
Autres charges de personnel	25 140	**1,12**	62 387	**2,60**
Total des frais de fonctionnement	**1 810 288**	**80,44**	**2 011 033**	**83,93**
Fonds gérés pour compte d'autrui (enveloppe jeunes)	**249 087**	**11,07**	**266 427**	**11,12**
Total des charges d'exploitation	**2 059 375**	**91,50**	**2 277 460**	**95,05**
Autres charges de gestion courante	**1 149**	**0,05**	**1 109**	**0,05**
Charges financières	**2 873**	**0,13**	**3 501**	**0,15**
Charges exceptionnelles	**635**	**0,03**	**1 239**	**0,05**
Dotations de l'exercice	**59 233**	**2,63**	**25 245**	**1,05**
TOTAL CHARGES	**2 123 265**		**2 308 554**	
Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Excédent	41 188	1,83	-	
TOTAL COMPTE RÉSULTAT	**2 164 453**		**2 308 554**	
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Apports de biens et services des communes	43 091		43 793	
Apports de personnel mis à disposition par Pôle emploi	37 434		38 587	
Apports de personnel mis à disposition par la PJJ	5 614		5 168	
TOTAL	**86 138**	**3,83**	**87 548**	**3,65**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 250 591**	**100%**	**2 396 102**	**100%**

Produits

	Réalisé 2012	Réalisé 2013
Subventions structurelles		
Lorient Agglomération	320 000	326 400
Communauté de communes de la région de Plouay	17 000	18 000
Communauté de communes Blavet Bellevue Océan	18 000	18 000
TOTAL	**355 000**	**362 400**
Conseil régional de Bretagne	198 491	201 236
DIRECCTE Bretagne - LFI Crédit d'État Convention CPO	719 833	707 254
Pôle emploi (Co-traitance PPAE)	103 730	104 880
TOTAL DES SUBVENTIONS STRUCTURELLES	**1 377 054**	**1 375 770**
Activités spécifiques		
FSE - Programme compétivité régionale et emploi (Projets ML)	59 118	63 282
FSE - PLIE (Accompagnement individualisé)	45 450	45 450
Conseil général	22 500	22 500
Conseil régional - Psychologue	3 000	-
Conseil régional - Contrat d'accès à la qualification (CAQ)	-	35 250
Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité	7 500	6 500
ACSE/Contrat urbain de cohésion sociale	17 000	15 000
DIRECCTE UT56 - Réseaux de parrainage	25 010	22 875
ACSE/DRJSCS Bretagne - Réseaux de parrainage	2 135	4 575
Ville de Lorient (Forum alternance/Manifestation 30 ans)	2 750	-
Ville de Lorient/FSE (KART'EMPLOI)	1 060	49 295
DIRECCTE Bretagne (Accompagnement des CAE passerelle)	3 093	-
DIRECCTE Bretagne (Accord national interprofessionnel)	73 950	56 400
DIRECCTE Bretagne (Accompagnement des Emplois d'avenir)	-	51 161
DIRECCTE Bretagne (Forum alternance)	4 873	-
FIPD/SPIP/FIPJ/FSE/Fondation BNP PARIBAS (dispositif Libr'Emploi)	67 365	80 000
Conseil général - Actions ML	1 521	3 121
Conseil général - Frais de gestion enveloppe FDAJ/Fonds expérimentation	23 663	26 875
Partenariat entreprises 30 ans ML (Fondation groupe ADECCO/BFCC)	8 505	-
TOTAL DES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	**368 492**	**482 283**
TOTAL DES SUBVENTIONS STRUCTUELLES ET ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	**1 745 546**	**1 858 053**
Fonds gérés pour compte d'autrui		
Conseil régional - Chèques mobilité	34 000	36 927
Conseil régional - Modules collectifs	2 424	2 107
DIRECCTE UT 56 - Enveloppe subsistance, transport, permis	1 388	780
DIRECCTE Bretagne et UT 56 - Enveloppe santé	1 467	840
Conseil général - Enveloppe actions individuelles FDAJ	141 094	144 157
Conseil général - Enveloppe actions collectives FDAJ	5 230	1 478
Conseil général - Enveloppe actions fonds d'expérimentation jeunesse	64 604	82 987
TOTAL DES FONDS GÉRÉS POUR COMPTE D'AUTRUI	**250 208**	**269 276**
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	**1 995 754**	**2 127 329**
Autres produits de gestion courante	-	5
Produits Financiers	**4 289**	2 335
Produits Exceptionnels		
- Produits exceptionnels de gestion et sur exercices antérieurs	9 925	16 389
- Produits des cessions d'éléments d'actifs	-	-
- Transfert de charges (ASP/CPAM/remboursement frais formation)	122 568	117 597
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	**132 494**	**133 985**
Reprise sur amortissements et provisions	**31 864**	**42 425**
TOTAL PRODUITS	**2 164 400**	**2 306 079**
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs	**52**	**-**
Déficit	-	2 475
TOTAL COMPTE RÉSULTAT	**2 164 453**	**2 308 554**
Évaluation des contributions volontaires en nature		
Apports de biens et services des communes	43 091	43 793
Apports de personnel mis à disposition par Pôle emploi	37 434	38 587
Apports de personnel mis à disposition par la PJJ	5 614	5 168
TOTAL	**86 138**	**87 548**
TOTAL GÉNÉRAL	**2 250 591**	**2 396 102**

Qui sommes-nous ?

43 ans
âge moyen

10 ans
ancienneté moyenne

84%
des salarié(e)s ont suivi au moins une **formation** en 2013 pour un total de1 592 heures de formation

38
salarié(e)s en 2013

30 CDI
(20 femmes et 10 hommes)

8 CDD
(7 femmes et 1 homme)

dont 2 salariées en contrat Emploi d'avenir
dont 2 salariées en contrat unique d'insertion

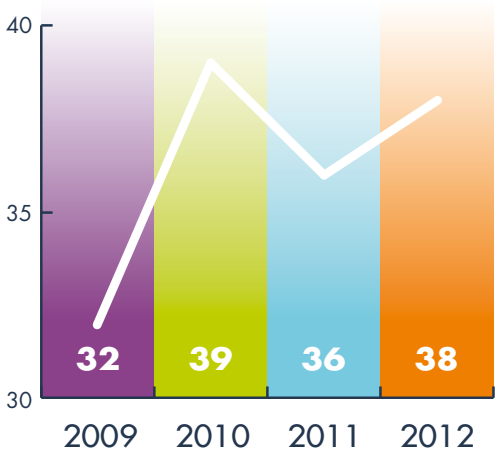

Évolution du nombre de salarié(e)s

	Femmes	Hommes	TOTAL	%
GESTION				
Assistante administrative	1,89	-	1,89	10%
Assistante de gestion	0,80	-	0,80	
Assistante de direction	1	-	1	
INFORMATION COMMUNICATION				
Chargé de communication	-	1	1	3%
INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE				
Chargée d'accueil	2,5		2,5	79%
Conseiller(ère) de niveau 1	4	1	5	
Conseiller(ère) de niveau 2	8,89	4,89	13,78	
Conseiller(ère)/Responsable de site	2	2	4	
Chargé(e) de projet	3	1	4	
ENCADREMENT				
Responsable de secteur	-	1	1	8%
Directrice Adjointe	1	-	1	
Directrice	1	-	1	
TOTAL	26,08	10,89	36,97	100%

En 2013, nous avons accueilli :

- **4 stagiaires** pour 716 heures de formation
- **2 services civiques** pour 5 mois de mission
- **2 demandeuses d'emploi** (112 heures au total) en « évaluation en milieu de travail »

Autres personnels

Sans remboursement de la Mission Locale

- **Une conseillère** (80 %) mise à disposition par Pôle emploi
- **Une conseillère** (10 %) mise à disposition par la PJJ
- **Une monitrice éducatrice** (30 %) affectée à l'accueil de jour par le CCAS de Lorient

Remboursement assuré par la Mission Locale

- **Une secrétaire** (80 %) détachée de la Mairie de Lanester pour l'antenne
- **Un secrétariat** partagé au réseau emploi de Plœmeur
- **Une Responsable Ressources Humaines** à temps partagé (une journée/semaine) dans le cadre du Groupement Employeur Vénétis du 01 janvier au 31 juillet 2013

Les membres du conseil d'administration

Collège n°1 : Les élus	
Dominique LE VOUËDEC	Président de la Mission Locale, Vice-président de Lorient Agglomération
Pascal FLÉGEAU	Conseiller municipal de Lanester, Conseiller communautaire de Lorient Agglomération
Alain TANGUY	Adjoint au Maire d'Hennebont, Vice-président de Lorient Agglomération,
Yves PÉRAN	Conseiller municipal d'Inzinzac-Lochrist
Alain LE BOUDOUIL	Conseiller municipal de Lorient, Conseiller communautaire de Lorient Agglomération
Lorette HENO	Adjointe au Maire de Languidic, Conseillère communautaire de Lorient Agglomération
Marie-Bernadette LE NEVÉ	Adjointe au Maire de Plœmeur
Damien GARNIEL	Conseiller municipal délégué de Quéven
Nicole LE SAGER	Adjointe au Maire de Gestel
Joël BOULARD	Adjoint au Maire de Riantec, Conseiller communautaire de Lorient Agglomération
Jean-Pierre GOURDEN	Maire de Nostang et Vice-président de la CCBBO
Gwenn LE NAY	Vice-président de la Communauté de communes de Plouay
Haude LE GUEN	Conseillère régional
Daniel GILLES	Conseiller régional
Jean-Rémy KERVARREC	Conseiller général
Collège n°2 : État - Direction départementale de la DIRECCTE	
Bernard GUEGUEN	Directeur de la DIRECCTE UT 56
Hervé CARRÉE	Responsable territorial PJJ STEI UEAJ 29/56
Thierry MARCILLAUD	Directeur de la DDCS
Jean-Francis TREFFEL	Sous-Préfet de Lorient
Régine MOLINS	Conseillère formation continue au GRETA
Anne LE DAIN	Directrice du CIO
Gaëlle EVAIN	Directrice du Pôle emploi Lorient Marine

Collège n°3 : Représentants des acteurs économiques/partenaires sociaux	
Bernard HANGOUËT	Conseiller d'orientation Chambre des métiers
Jean-Yves LE LAN	Membre du réseau parrainage
Lionel AZARIO	Directeur multi-sites ADECCO
Aude LE VAILLANT	Secrétaire générale de la FFB
Marie-Pierre CHOPARD	Directrice du GEIQ
Guillaume DILAS	Secrétaire général adjoint de l'UIMM
Philippe LEAUSTIC	FSU 56
Pascal MAHÉ	Directeur d'ÉLAN
Jean-Marc THÉPAUT	Représentant union départementale CFDT
Marcel LE HENO	Président d'ALESI
Collège n°4 : Associations ou organismes concourrant à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou personnes qualifiées	
Jean-Michel GUILLO	Responsable du dispositif prévention sociale de la Sauvegarde de l'enfance
Nathalie BÉNÉVENT	Directrice de l'AFPA
Annie BECKER	Présidente du BIJ
Claudine PETIT-PIERRE	Directrice du CFA
Loïc HIRRIEN	Directeur d'AGORA
Patrick LESNÉ	Président de l'association Défis
Daniel LE CREN	Président de l'Université Sociale
François BOUYER	Directeur de l'IBEP
Jean-Paul SOLARO	Personne qualifiée
Brigitte PFEIFER	Personne qualifiée

L'équipe de la Mission Locale

1 Franck ALLANOS
2 Dominique AUFFRET
3 Pascal BLANCHET
4 Claire BORDAS
5 Maguy BOSSER
6 Frédéric BRISTAULT
7 Pascal CANNESAN
8 Fabienne CANUT
9 Alexiane COENT
10 Ludmilla COLIN
11 Isabelle DE LA HOGUE
12 Cécile DEPREZ
13 Vanessa DUPONT
14 David FOLLET
15 Noëlle GAILLARD
16 Ibtissem GUERIREM
17 Marie-Pascale GUILLET
18 Karine H'DADDOU
19 Dimitri HINAULT
20 Christian JAN
21 Jean-Christophe JOERG
22 Marie-Annick JOUEN
23 Yann KERVIEL
24 Karine LE BOBINNEC
25 Hélène LE CADRE
26 Fabienne LE CORRE
27 Guenet LE NEILLON
28 Marie LEMAU
29 Frédéric LOIS
30 Anne-Cécile MARQUER
31 Sandra OLIERO
32 Sabrina PICHOIS
33 Nelly POHER
34 Sophie PUYOL
35 Sylvie RABAN
36 Marie-Christine RAULT
37 Anne ROCHAT
38 Laurent TONNERRE
39 Nadine TROTEL

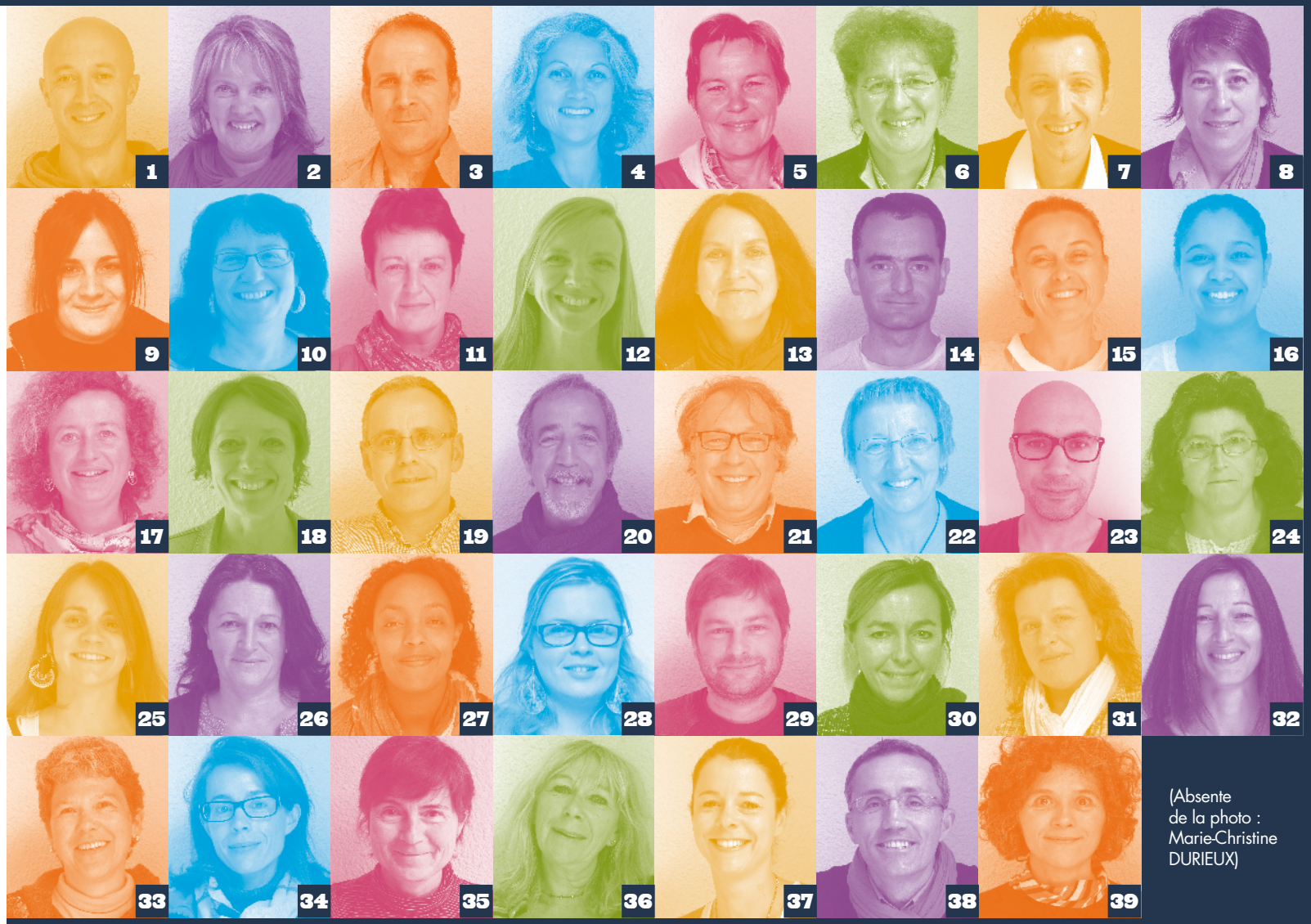

(Absente de la photo : Marie-Christine DURIEUX)

Les bilans communes

36 Site de Lorient

Site du Littoral **38**

40 Site de Lanester

Site d'Hennebont **42**

44 Site de Plouay

Site de Riantec **46**

47 Site de la CCBBO

Site de Lorient

Cléguer, Groix, Larmor-Plage, Lorient, Pont-Scorff, Quéven

43% des jeunes habitent chez leurs parents

10% sont parents

29% possèdent le permis

2193

jeunes accueillis

dont **934** primo-accueillis

Une progression de 11 % des jeunes suivis et de 6 % des jeunes primo-accueillis

- Augmentation plus marquée sur les communes de Larmor-Plage et Pont-Scorff. Lorient est également concernée par la hausse (+208 jeunes)
- Stabilité du nombre de jeunes suivis sur Quéven

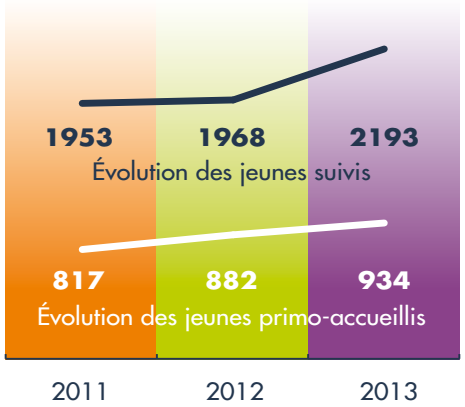

Zoom

Parenthèse d'alternance...

Steven, accompagné par Marie-Annick JOUEN, a signé en 2013 un contrat de professionnalisation chez VEOLIA EAU. Adrien MOREL-FATIO, Responsable de service, témoigne.

Pourquoi avoir embauché en contrat de professionnalisation Steven ?

Suite à un départ à la retraite, nous cherchions à recruter un jeune dans le cadre d'un contrat en alternance, voie choisie par Veolia pour intégrer des jeunes, car elle combine formation et expérience opérationnelle. Plusieurs formations correspondaient au poste à pourvoir. Les expériences précédentes de Steven, sa formation et son envie de réussir l'ont placé devant les autres candidats. Il avait également réalisé un stage dans une de nos usines, dans le cadre du dispositif Kart'Emploi, ce qui nous a permis de conforter notre choix.

Pouvez-vous décrire sa fonction au sein de votre entreprise ?

Steven travaille au sein d'une usine de production d'eau potable qui possède un traitement complet et relativement complexe.
Au début de son apprentissage, il a participé à la réalisation des analyses d'eau que nous effectuons quotidiennement sur l'usine pour vérifier son bon fonctionnement et la qualité de nos réglages. C'est un bon moyen de débuter. Assez rapidement, il a participé aux opérations d'entretien telles que le nettoyage d'équipements, le remplissage des cuves de produits de traitement, etc. Puis nous l'avons intégré à des opérations de maintenance plus importantes, comme l'entretien ou le renouvèlement des équipements (appareils de mesure, moteurs, pompes, vannes, équipements électriques…)

En quoi le partenariat avec la Mission Locale a-t-il facilité le recrutement ?

Nous avions diffusé l'offre sur notre site, à des organismes de formation, Pôle emploi et la Mission Locale, pour optimiser sa diffusion. De son côté, la Mission Locale a organisé un petit-déjeuner de présentation d'entreprises pour les jeunes du dispositif Kart'Emploi. Au cours de ce petit-déjeuner, nous avons rencontré Steven puis nous lui avons proposé un stage pour découvrir notre métier. Le stage a été concluant pour lui comme pour nous, ce qui nous a décidé à l'embaucher. Avec la Mission Locale, le fait de pouvoir rencontrer de nombreux jeunes motivés et de pouvoir en accueillir en stage permet de connaitre rapidement des profils dans le secteur de Lorient.

Répartition par niveau et genre

Les jeunes de niveaux IV et plus sont fortement représentés sur les communes de Quéven, Pont-Scorff, Larmor-Plage, Cléguer et Groix.

24 % des jeunes nouvellement inscrits sont sans qualification, soit 3 points de plus qu'à l'échelle de la structure. Sur Lorient, cette part de jeunes est **encore plus prononcée : 6 points de plus**, soit 27 %.

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	144	7%	67%
Niveau 4 (Bac)	653	30%	55%
Niveau 5 (BEP-CAP)	776	35%	51%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	620	28%	45%
TOTAL	2193	100%	/

Répartition par commune

Le site de Lorient, avec ses 6 communes rattachées, accompagne la moitié des jeunes suivis sur le pays de Lorient.

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Lorient	1913	789
Quéven	118	58
Larmor-Plage	71	39
Pont-Scorff	40	24
Cléguer	33	17
Groix	18	7

Répartition par âge

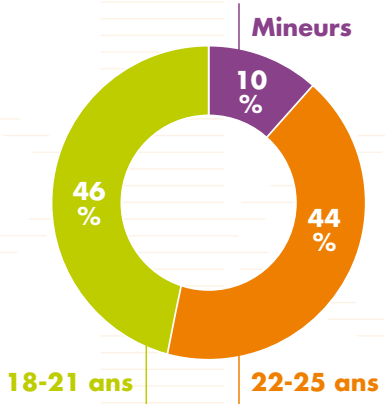

Entrées en situation

93 jeunes ont signé un emploi d'avenir.

67 % des situations d'emploi concernent les femmes, alors qu'elles représentent 52 % des jeunes suivis sur le territoire.

En 2013, nous constatons une baisse des entrées en formation et une progression du nombre de jeunes ayant accédé à l'emploi. Par ailleurs, la formation est majoritairement investie par les femmes sur le territoire de Lorient (54 %), contrairement à l'ensemble du pays de Lorient.

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	1096	56%	791
Formation	507	26%	443
Alternance	125	7%	130
Immersion en entreprise	158	8%	130
Dispositifs Éducation Nationale	59	3%	56
TOTAL	1945	100%	1293

Site de Littoral

Gestel, Guidel, Plœmeur

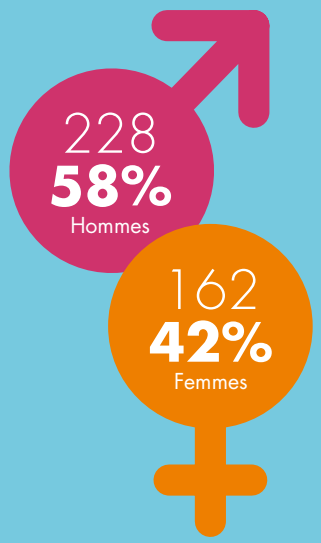

390

jeunes accueillis

dont 188 primo-accueillis

On constate une légère baisse des jeunes accompagnés et des primo-accueillis. Cette tendance s'explique par le fait que les jeunes incarcérés au centre pénitentiaire de Plœmeur et suivis par la Mission Locale étaient comptabilisés en 2012 sur Plœmeur. Ils font l'objet d'un zoom dans la partie Innover/ Expérimenter page 28.
La part des hommes accompagnés reste encore cette année, beaucoup plus marquée que sur l'ensemble des jeunes suivis par la Mission Locale où l'on constate une quasi parité hommes/femmes.

Zoom

Premier Job café sur le canton de plœmeur

Le 13 juin 2013, la Mission Locale a organisé pour la première fois, un Job café dans la salle Océanis de Ploemeur. Quarante jeunes se sont déplacés à cette occasion.

Le principe du Job café est de favoriser la rencontre de jeunes avec des responsables d'entreprises locales et des agences de travail temporaires, pour échanger sur les métiers et les modalités de recrutement. Autour d'un petit-déjeuner, les échanges sont plus conviviaux et moins formels, ce qui contribue à démystifier la relation au dirigeant d'entreprise.
« Les chefs d'entreprise sont à l'écoute et disponibles pour prodiguer des conseils, avoir un regard sur un CV, une lettre de motivation ou pour évoquer les métiers exercés dans leur société et les formations exigées. Même si l'emploi direct n'est pas un objectif en soi, ces professionnels n'hésitent pas à ouvrir leur réseau et cela peut, parfois, déboucher sur un emploi. » explique Christian JAN, Conseiller en insertion professionnelle et responsable du territoire Littoral.

Répartition par niveau et genre

50 % des jeunes accompagnés relevant du territoire de Plœmeur, Guidel et Gestel affichent un **niveau de qualification équivalent ou supérieur au bac** (+6 %/2012).

Concernant les jeunes primo-accueillis, 68 % des jeunes sont diplômés et 52 % sont bacheliers (+5 %/2012). Les filières de formation initiale les plus représentées restent les filières générales (30 %), les métiers du support à l'entreprise (13 %), la filière industrielle, qui prend en 2013 plus d'importance (13 %) et le secteur du commerce, de la vente et de la grande distribution (12 %).

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	33	8%	52%
Niveau 4 (Bac)	160	42%	41%
Niveau 5 (BEP-CAP)	126	32%	41%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	71	18%	39%
TOTAL	390	100%	/

Répartition par commune

Les jeunes de Ploemeur représentent 61 % des jeunes accueillis pour la première fois et 56 % du public accompagné.

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Plœmeur	217	106
Guidel	140	59
Gestel	33	10

Répartition par âge

On constate un rajeunissement du public accompagné, ainsi la catégorie des 16-21 ans représente 60 % des jeunes. Le nombre de mineurs ayant eu recours à nos services a doublé en 2013 pour atteindre 11 % des jeunes accompagnés (41 jeunes). Ils représentent 15 % à l'échelle de la structure. Rappelons qu'un travail de rapprochement est mené avec les services de l'éducation nationale pour lutter contre le décrochage scolaire.

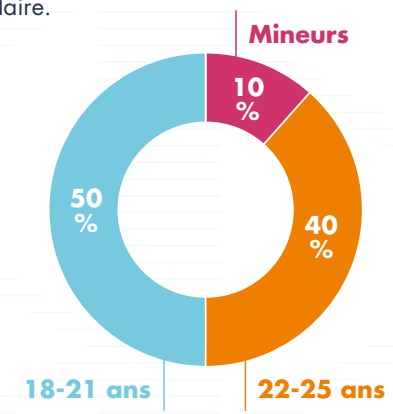

Entrées en situation

Le nombre de situations occupées par les jeunes en 2013 est quasi identique (382 sur l'exercice contre 375 en 2012) mais a concerné plus de jeunes (269 contre 246).

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	210	55%	165
Formation	84	22%	78
Alternance	32	8%	32
Immersion en entreprise	41	11%	33
Dispositifs Éducation Nationale	15	4%	15
TOTAL	382	100%	269

Site de Lanester

Caudan, Lanester

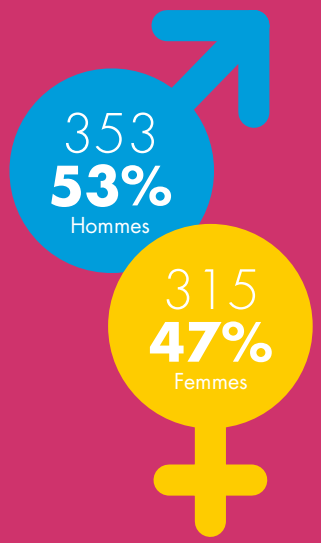

62%
des jeunes
habitent chez leurs parents

16%
sont issus des quartiers relevant du CUCS

35%
possèdent le permis

668

jeunes accueillis

dont 249 primo-accueillis

Les jeunes suivis par l'antenne de Lanester représentent plus de 15 % de l'ensemble des jeunes fréquentant la Mission Locale du pays de Lorient et sont en constante augmentation depuis 3 ans.

Toutefois, l'année 2013 a été marquée par une stabilité sur la commune de Lanester et par une progression significative sur la commune de Caudan.

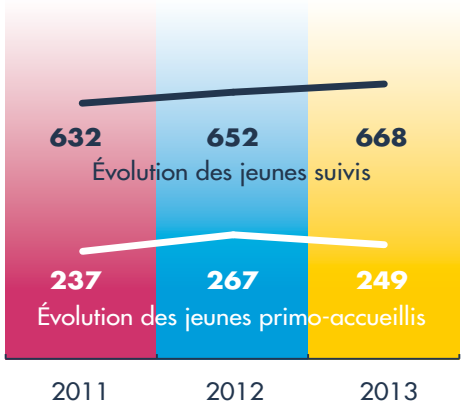

Zoom

Le déménagement de l'antenne…

Après 13 années passées rue Pierre Mendès France, l'antenne de la Mission Locale a intégré l'esKale, située rue Louis Pergaud, en février 2013. Son ouverture constitue la touche finale du programme de rénovation urbaine démarré en 2009 avec la transformation du quartier de Kesler Devillers.

L'esKale est un pôle jeunesse qui regroupe la maison de quartier, le Point information jeunesse, le Cyberlan et l'antenne de la Mission Locale. Ce rapprochement est une véritable plus-value, car il facilite, de par la proximité des acteurs, le travail en équipe et permet au public de se voir proposer une offre de services regroupés en un lieu unique.

Mais qu'en pensent les premiers concernés, les jeunes ?

« Ça change ! C'est différent mais c'est bien. L'accueil est toujours bon et la Mission Locale est aujourd'hui plus visible. » Marie K.
« La Mission Locale paraît plus grande. Il y a plus d'espace et elle est plus facile à trouver. L'accueil est toujours aussi bon ! » Pascal SB.
« Toujours autant de services de qualité. La proximité avec le PIJ rend plus pratique la gestion des démarches ! » Mathieu W.
« C'est plus facile de stationner » Florian LF.

Répartition par niveau et genre

Nous pouvons noter une relative stabilité de la répartition par niveaux. **Ce sont les niveaux V les plus représentés,** avec quelques disparités selon la commune : la part des niveaux IV et III est plus importante à Caudan (avec cependant une baisse de niveaux constatée par rapport à 2012) et la part des niveaux V plus importante à Lanester.

Les jeunes lanestériens sont moins qualifiés, et les niveaux de qualification diminuent encore pour les jeunes des quartiers relevant du Contrat urbain de cohésion sociale (+13 points par rapport à l'ensemble de la commune).

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	35	5%	54%
Niveau 4 (Bac)	209	31%	53%
Niveau 5 (BEP-CAP)	248	37%	50%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	176	27%	35%
TOTAL	668	100%	/

Répartition par commune

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Lanester	578	205
Caudan	90	44

Répartition par âge

La part des jeunes mineurs suivis est quasi-identique sur les 2 communes et tend à rejoindre aussi les chiffres de l'ensemble du territoire de la Mission Locale.
Néanmoins, elle augmente sensiblement lorsque l'on regarde les jeunes reçus pour la première fois sur notre antenne (+2 points par rapport à l'ensemble des jeunes accompagnés).

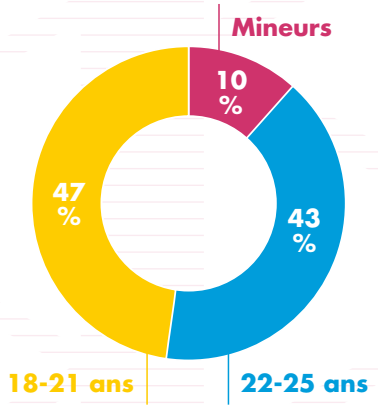

Entrées en situation

Sur les 481 jeunes entrés en situation, 326 ont connu une situation d'emploi. Il s'agit majoritairement de CDD (intérim ou non), tout en relevant que 28 contrats Emplois d'avenir ont été signés pour les jeunes de l'antenne.

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	478	64%	326
Formation	159	21%	145
Alternance	43	6%	43
Immersion en entreprise	46	6%	39
Dispositifs Éducation Nationale	24	3%	23
TOTAL	750	100%	481

Site d'Hennebont

Brandérion, Hennebont, Inzinzac-Lochrist, Languidic

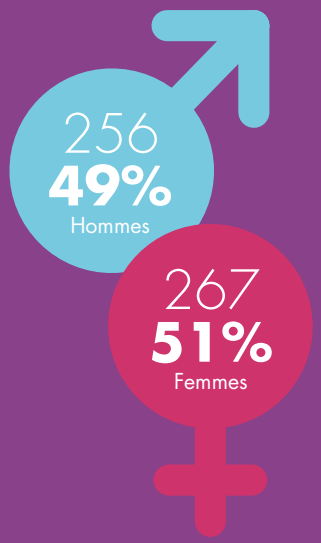

523

jeunes accueillis

dont 228 primo-accueillis

Si le nombre de primo-accueillis évolue peu, **le nombre de jeunes suivis augmente de 7 %** (488 jeunes en 2012, 523 en 2013). Moins d'opportunités d'emplois et des accompagnements qui s'étirent dans la durée au regard des besoins des jeunes, expliquent cette augmentation.

Pour la première fois chez les primo-accueillis, les hommes sont majoritaires (55 %). Par ailleurs, le niveau de qualification de ces jeunes est en hausse, sans distinction selon le genre.

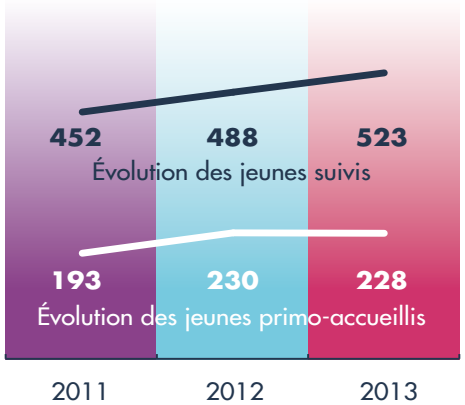

Zoom

La ville d'Hennebont et la Mission Locale : des objectifs communs en matière d'accès à l'emploi et un partenariat efficace

La mise en place en 2013 d'un référent emploi sur notre antenne Mission Locale a permis de développer la prospection auprès des employeurs de notre zone et d'augmenter ainsi la proximité, tout en nouant des relations de confiance.

Cela s'est traduit de manière concrète par la signature de plusieurs contrats de travail. Ainsi 23 emplois d'avenir ont été négociés et signés sur notre territoire d'intervention (Canton d'Hennebont, Communauté de communes de Plouay, Canton de Port-Louis et CCBBO) dont 5 sur la commune d'Hennebont, parmi lesquels un poste de fleuriste dans le secteur marchand.

Les autres contrats ont été signés avec la Mairie et le CCAS d'Hennebont, et concernent des postes rattachés au service espaces verts et à l'EHPAD. Assortis d'une obligation de formation de l'employeur envers son salarié, les emplois d'avenir constituent une véritable opportunité pour les jeunes les moins qualifiés.

La commune a d'ailleurs fort bien perçu cet aspect de la mesure en mettant en place une formation au métier d'aide médico-psychologique pour la personne embauchée à l'EHPAD. Fortement investie dans sa mission sociale, elle a retenu un travailleur handicapé sur un des postes en espaces verts et est intervenue en lien avec l'éducateur dans la sphère familiale, afin de régler des difficultés urgentes liées aux conditions de vie, coordonnant un bel élan de solidarité.

Soucieuse de l'évolution de l'autonomie des jeunes accompagnés, le financement du permis de conduire a même été intégré au plan de formation prévu pour l'un d'entre eux. Cependant, les Emplois d'avenir ne sont pas les seules illustrations de cette collaboration.

La commune nous a également sollicité pour identifier des candidats pour son pôle de remplacement du service de restauration scolaire, pour les agents recenseurs ou encore les animateurs de loisirs. À titre individuel, des membres du personnel communal ont accepté de devenir parrain ou marraine au sein de la Mission Locale. Nous sommes par ailleurs en contact pour anticiper au mieux la mise en place des nouveaux rythmes scolaires prévue pour 2014.

Répartition par niveau et genre

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	43	8%	63%
Niveau 4 (Bac)	171	33%	48%
Niveau 5 (BEP-CAP)	181	35%	54%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	128	24%	47%
TOTAL	523	100%	/

Répartition par âge

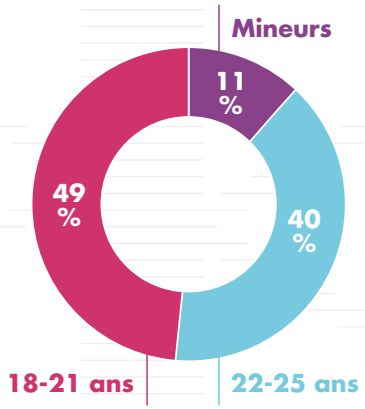

Répartition par commune

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Hennebont	340	135
Inzinzac-Lochrist	100	45
Languidic	69	39
Brandérion	14	9

Entrées en situation

Les entrées en situation restent stables comparativement à l'année précédente. S'agissant des situations d'emploi, les emplois d'avenir ont permis à 14 jeunes de signer un contrat de travail et contribuent de fait, à stabiliser les situations de ce type.

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	279	56%	195
Formation	136	27%	119
Alternance	43	9%	43
Immersion en entreprise	31	6%	28
Dispositifs Éducation Nationale	12	2%	12
TOTAL	501	100%	397

Site de Plouay

Bubry, Calan, Inguiniel, Lanvaudan, Plouay, Quistinic

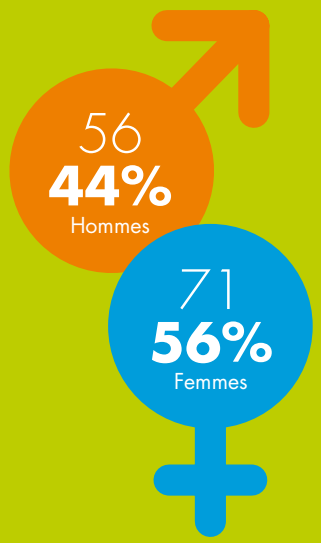

127

jeunes accueillis

dont 70 primo-accueillis

Le nombre de jeunes accompagnés par la Mission Locale a baissé de 15 %.

Contrairement à l'année passée, nous avons accueilli en 2013 une majorité de femmes.

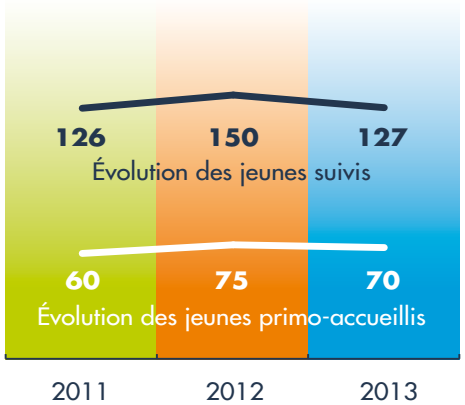

Zoom

Le permis : sésame pour construire son avenir professionnel sur Plouay et sa région

En fusionnant avec la Communauté de communes de la région de Plouay, Lorient Agglomération s'est élargie aux communes de Bubry, Calan, Inguiniel, Plouay, Quistinic et Lanvaudan. Cette réforme territoriale devrait permettre de mieux faire coïncider le bassin de vie des habitants de la communauté de communes de Plouay avec leurs activités quotidiennes (travail, loisirs, habitat, achats, études). Des difficultés de déplacement sur certaines parties du territoire de Plouay engendrent de l'isolement. La question de la mobilité constitue donc un enjeu majeur sur ce territoire. L'obtention du permis est plus qu'ailleurs, l'élément clé pour accéder à l'autonomie et à une insertion sociale et professionnelle. Ce constat se reflète sur les jeunes accompagnés, puisque 50 % d'entre eux possèdent le permis, une part supérieure de 15 points à l'ensemble de la Mission Locale du pays de Lorient.

Les problématiques d'isolement et de mobilité impactent plus particulièrement trois catégories de jeunes :

- Les mineurs ayant quitté le système scolaire : 16 % des jeunes suivis en 2013,
- Les jeunes sans permis (49 % des jeunes suivis en 2013) même si certains d'entre eux possèdent d'autres moyens de locomotion comme des scooters,
- Plus particulièrement encore, les jeunes qui vivent sur les communes de Bubry, Calan, Inguiniel, Quistinic et Lanvaudan. Ces jeunes sont confrontés au manque de desserte des transports en commun pour se rendre sur Plouay ou Lorient. Ils sont également moins mobiles car ils sont plus souvent sans permis. 51 % des jeunes suivis ont le permis sur ces communes contre 57 % sur Plouay. A titre d'exemple, 66,5 % des jeunes de Lanvaudan ne sont pas titulaires du permis. De nombreux jeunes sont ainsi accompagnés de leurs parents pour se rendre aux rendez-vous à la Mission locale.

Cette situation se traduit en termes :

- d'aides financières délivrées : 22,5 % concernent les aides à la mobilité,
- de propositions effectuées dans le cadre des entretiens avec les jeunes : 69 % des jeunes primo-accueillis étant diplômés, leurs préoccupations concernent donc l'emploi en priorité (46 %) et les solutions de mobilité qui s'y rattachent,
- de zone de recherche d'emploi : La plupart (53 %) des jeunes concentrent leurs recherches d'emploi sur le canton.

Ainsi, la Mission Locale apporte des réponses aux jeunes impactés par les problématiques de mobilité, en les aidant notamment à financer le permis. L'arrivée du réseau de transport CTRL contribuera à faciliter les déplacements des jeunes de ce territoire.

Répartition par niveau et genre

Nous notons une augmentation des jeunes sans qualification (+6 %). Les autres niveaux de formation ne subissent pas de variation significative.

	Total	%	% Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	8	6%	75%
Niveau 4 (Bac)	41	32%	54%
Niveau 5 (BEP-CAP)	48	38%	60%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	30	24%	47%
TOTAL	127	100%	/

Répartition par âge

La part des mineurs augmentent significativement de 8 points (8 % en 2012).

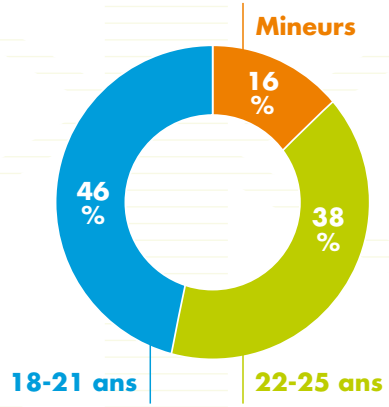

Répartition par commune

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Plouay	56	22
Bubry	25	11
Inguiniel	18	10
Quistinic	15	11
Lanvaudan	7	5
Calan	6	5

Entrées en situation

69 % des jeunes primo-accueillis sont diplômés. L'accompagnement de ces jeunes est donc axé en priorité sur l'emploi. Le nombre de situations d'emploi reflète cette situation.

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	61	54%	48
Formation	26	23%	25
Alternance	14	12%	14
Immersion en entreprise	10	9%	7
Dispositifs Éducation Nationale	2	2%	2
TOTAL	113	100%	82

Site de Riantec

Gâvres, Locmiquélic, Port-Louis, Riantec

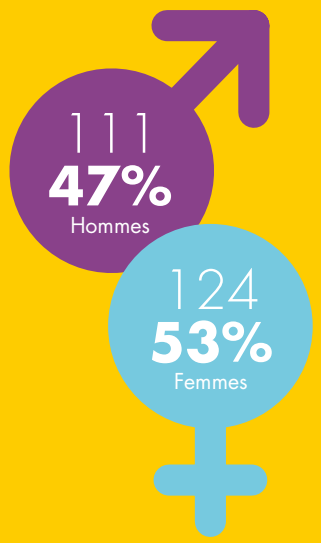

235

jeunes accueillis

dont 102 primo-accueillis

Comme sur l'ensemble de la Mission Locale, les jeunes suivis sont en augmentation et la part des primo-accueillis reste stable.

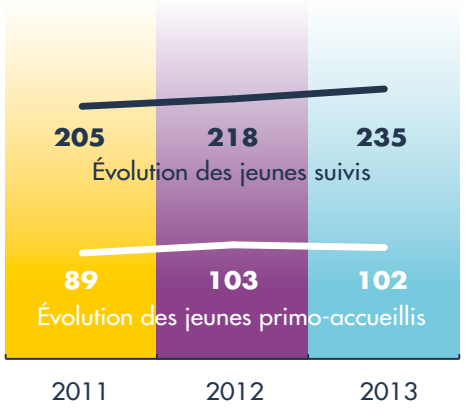

Répartition par niveau et genre

Les jeunes femmes restent majoritaires (-1 %/ 2012). Nous relevons une augmentation de 5 % de la part des mineurs accompagnés (5 % en 2012). Le niveau scolaire des jeunes reste élevé : 79 % possèdent un diplôme (minimum le CAP), soit 19 % de plus qu'à l'échelle de la structure.

	Total	%	%Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	20	9%	65%
Niveau 4 (Bac)	104	43%	54%
Niveau 5 (BEP-CAP)	72	31%	49%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	39	17%	51%
TOTAL	235	100%	/

Répartition par commune

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Riantec	92	41
Locmiquélic	76	30
Port-Louis	54	21
Gâvres	13	4

Répartition par âge

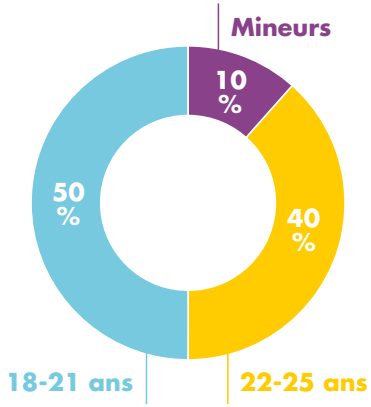

Entrées en situation

En comparaison avec 2012, nous constatons une baisse des situations d'emplois et d'alternance. Les CDD et les contrats aidés sont en hausse, les emplois saisonniers affichent une baisse significative.

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	61	54%	48
Formation	26	23%	25
Alternance	14	12%	14
Immersion en entreprise	10	9%	7
Dispositifs Éducation Nationale	2	2%	2
TOTAL	113	100%	82

Site de la CCBBO

Kervignac, Merlevenez, Nostang, Plouhinec, Sainte-Hélène

84
56%
Hommes

67
44%
Femmes

151

jeunes accueillis

dont 67 primo-accueillis

Le nombre de jeunes accueillis sur le territoire de la CCBBO est très stable par rapport à 2012 (150 jeunes).

Contrairement à l'année 2012, où les jeunes femmes ont été majoritairement accueillies (58 %), cette année la tendance s'inverse nettement et voit la part des hommes augmenter de 14 points. Les mineurs ont également été plus nombreux à franchir pour la première fois la porte de la Mission Locale (3 % en 2012).

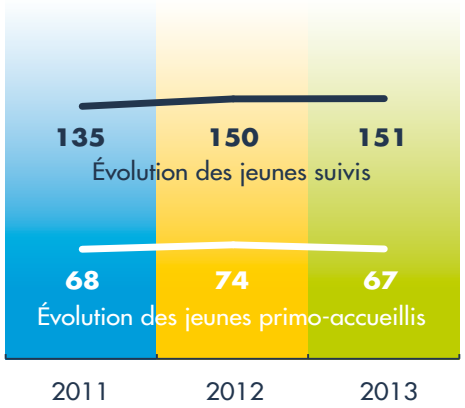

Répartition par niveau et genre

Concernant le niveau de qualification, nous observons chaque année, à la fois sur le pays de Lorient et sur la CCBBO, que les femmes sont plus qualifiées que les hommes. En 2013, cette donnée n'est pas vérifiée, puisque les hommes sont majoritaires dans toutes les catégories de niveau.

	Total	%	%Femmes
Niveau 3 et + (Bac+2 et supérieur)	11	7%	45%
Niveau 4 (Bac)	60	40%	45%
Niveau 5 (BEP-CAP)	59	39%	44%
Niveaux 5 bis et 6 (Diplôme National du Brevet et jeunes sans qualification)	21	14%	43%
TOTAL	151	100%	/

Répartition par commune

Commune	Jeunes accueillis	Dont primo-accueillis
Kervignac	58	25
Merlevenez	35	13
Plouhinec	34	17
Nostang	15	7
Sainte-Hélène	9	4

Répartition par âge

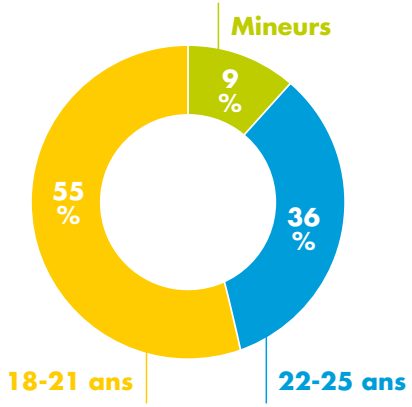

Entrées en situation

Concernant l'accès à l'emploi, nous observons toujours une grande précarité des situations (contrats CDI et CDD de + de 6 mois 21,6 %, CDD et intérim de - de 6 mois 78,4 %), même si le dispositif national Emploi d'avenir a permis à dix de ces jeunes gens d'être engagés en emploi durable par des collectivités ou associations (secteur non marchand uniquement, en CDI ou CDD a minima de 12 mois renouvelables).

Catégorie	Nb Situations	%	Jeunes concernés
Emploi	88	55%	66
Formation	47	29%	42
Alternance	12	8%	12
Immersion en entreprise	10	6%	10
Dispositifs Éducation Nationale	4	2%	4
TOTAL	161	100%	99

Directrice de la publication : Fabienne CANUT
Graphisme et mise en page : Com-K Créations
Impression : Imprimerie Ollivier (papier PEFC)
Crédits photos : Mission Locale du Pays de Lorient, Thierry Creux, Fotolia,
Pascal Perennec /Association régionale des Missions Locales de Bretagne

La Mission Locale du Pays de Lorient est financée par :

MISSION
LOCALE
du Pays de Lorient

44 avenue de la Marne
56100 LORIENT
Tél. 02 97 21 42 05
mllorient@wanadoo.fr
www.mllorient.org